

Zeitschrift: Le Messenger Raiffeisen : organe officiel de l'Union suisse des Caisses Raiffeisen
Herausgeber: Union suisse des Caisses Raiffeisen
Band: 69 (1984)
Heft: 7-8

Heft

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 04.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

7-8

Revue publiée par l'Union suisse des Caisses Raiffeisen
N° 7-8, juillet-août 1984

Le Raiffeisen Messager



NIDAS, de Nixdorf, permet aux petits de s'aligner sur les grands.



Chacun sait qu'en Europe Nixdorf occupe la première place au sein des établissements bancaires. Et NIDAS, de Nixdorf, est un ensemble de logiciels spécifiquement conçus pour couvrir les besoins de tous les services des banques de petite et moyenne envergure: fichier central, caisse d'épargne, comptes courants, change, hypothèques/prêts, bons de caisse, administration des titres, trafic des paiements/ordres perma-

Ce déroulement efficient et rationnel des opérations bancaires augmente la compétitivité des petites banques par rapport aux grandes, délivre le personnel de fastidieux travaux de routine et lui permet de se consacrer à de plus fructueuses opérations avec la clientèle.

Le matériel, c'est-à-dire le système Nixdorf 8864, est un système fonctionnant en temps réel, auquel on peut raccorder différents

disquettes, bandes et disques magnétiques, ainsi qu'un réseau de terminaux bancaires compatibles. Toutes les transactions bancaires peuvent alors être effectuées depuis chaque poste de travail relié à l'unité centrale. L'intégration ultérieure de distributeurs de billets et de trésors automatiques, de même que l'intercommunication entre les succursales, sont assurées. Nous aimerions bien parler avec vous de NIDAS. Appelez-nous:

NIXDORF
COMPUTER

Nixdorf Computer SA
Rue St-Martin 7, 1003 Lausanne, 021/20 69 71
Genève 022/45 49 50
Kloten · Mültenz · Berne

Impressum

Editeur

Union suisse des Caisses
Raiffeisen,
St-Gall et Lausanne

Rédaction

Jean-Louis Emmenegger
(rédacteur responsable),
Francine Azau

Adresse de la rédaction

Case postale 206
1000 Lausanne 6
Tél. 021/27 47 72

Bureaux :

Av. des Jordils 3

Administration/Service des abonnements

Case postale 206
1000 Lausanne 6
Tél. 021/27 47 72

Régie des annonces

Annonces Suisses S.A.
Place Bel-Air 2
1002 Lausanne
Tél. 021/20 29 31

Impression/Expédition

Imprimerie Corbaz S.A.
Av. des Planches 22
1820 Montreux
Tél. 021/63 48 31

Reproduction avec indication
de la source autorisée.

Sommaire

4

Assemblée générale

**42^e assemblée ordinaire des délégués
de la Coopérative de cautionnement**

8

Interview

La banque et l'électronique

12

Reportage

**Comment se fait
«Le Messenger Raiffeisen»**

14

USCR-Information

**Epargne-construction :
le moment est favorable !**

18

Assemblées

**Les assemblées des Fédérations
régionales des Caisses Raiffeisen
de Vaud, Genève et du Jura**

25

Inauguration

**La Caisse Raiffeisen d'Alle
dans ses nouveaux locaux**

26

Anniversaires et jubilés

**Les 50 ans de la CR des Genevez (JU)
et les 75 ans de la CR de St-Martin (FR)**

29

Voyages

**«Le Messenger Raiffeisen» lance
son premier «voyage-lecteurs» !**

Couverture: Lac de Joux. Photo J.-P. Cochet, Lausanne.

42^e assemblée ordinaire des délégués de la Coopérative de cautionnement

C'est au Grand Casino de l'Hôtel Hilton, sur le fameux quai du Mont-Blanc à Genève, que les délégués à la 42^e assemblée de la Coopérative de cautionnement ont été accueillis, dans la matinée du 2 juin, par le président du conseil d'administration, M. Peter Willi. En guise de préliminaires, il a déclaré que «les chiffres records atteints» étaient le fruit de la révision des statuts votée il y a deux ans et le résultat d'une saine expansion: «*Nous nous réjouissons sincèrement de constater qu'il est fait grandement appel à nos services; cela nous prouve que la voie choisie est la bonne.*» Ce fut ensuite au tour de M. Kurt Wäschle, directeur, de prendre la parole pour présenter les résultats d'exploitation. Il parla d'un exercice «fructueux» et de «la brillante poursuite de l'activité

déployée jusqu'ici». A l'appui de ces assertions, il donna les chiffres suivants: «*Le volume des 5507 nouvelles demandes soumises à la Coopérative de cautionnement durant l'exercice 1983 a dépassé le montant de 160 millions de francs. L'accroissement des nouvelles requêtes a porté sur 811 cas, pour 28,5 millions de francs. Le montant total des requêtes approuvées a augmenté de 19 millions de francs pour s'établir à plus de 120 millions de francs. On constate que le nombre de ces nouvelles demandes continue à être élevé, d'où les records qui ont été réalisés. Depuis qu'elle existe, la Coopérative de cautionnement n'avait jamais reçu tant de requêtes, ni souscrit tant d'engagements.*» Nos engagements ont évolué dans le sens d'une progression qui s'est élevée à 32,5 millions de francs.

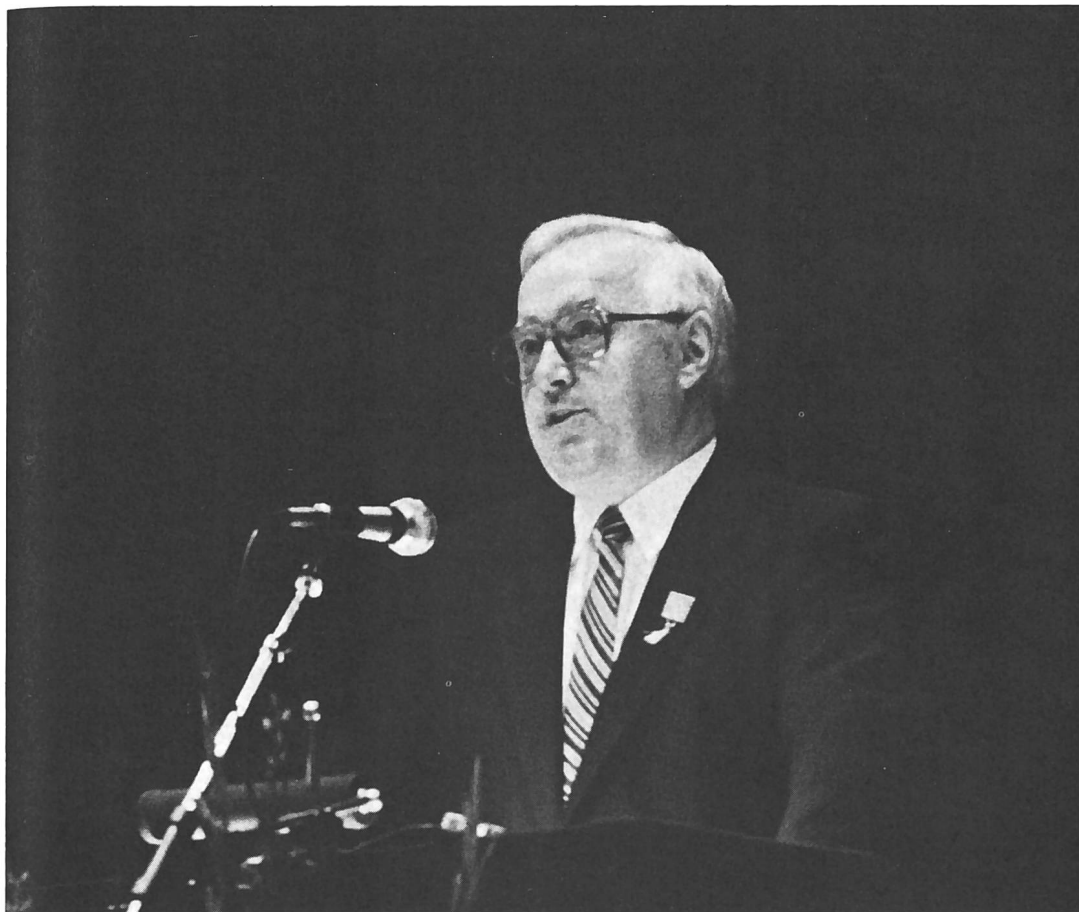
Ainsi, à la fin de l'année 1983, le total des engagements en cours a atteint le chiffre record de près de 364 millions de francs, soit 13,9 fois le montant de la fortune sociale, les statuts autorisant des engagements jusqu'à concurrence d'un montant correspondant à 20 fois celui de la fortune sociale.»

L'adaptation des primes

Dans le cadre de son rapport, M. Kurt Wäschle a abordé deux sujets d'actualité: l'adaptation des primes en cas de cautionnement appuyé par une hypothèque de rang postérieur, et celui de la surveillance des engagements de cautionnement souscrits. Il déclara que:

«l'octroi des hypothèques tel qu'autorisé par la nouvelle réglementation (art. 13 du règlement d'administration) a une incidence directe sur nos engagements. L'exigence d'une garantie complémentaire est maintenant reportée à un pourcentage plus élevé. Conséquence: d'une part, la somme à cautionner est moindre, et d'autre part, nous ne cautionnons plus que la part qui représente le plus haut risque. Du début de l'année à la fin du mois de mai 1984, les remboursements complets et les diminutions de cautionnements totalisent 30 millions de francs. Il nous faut trouver un remède à la diminution considérable des entrées qui est à prévoir, laquelle va avoir une incidence directe sur la rétribution du capital social, ainsi que sur la dotation des réserves.





P. Willi, président du conseil d'administration de la Coopérative de cautionnement.

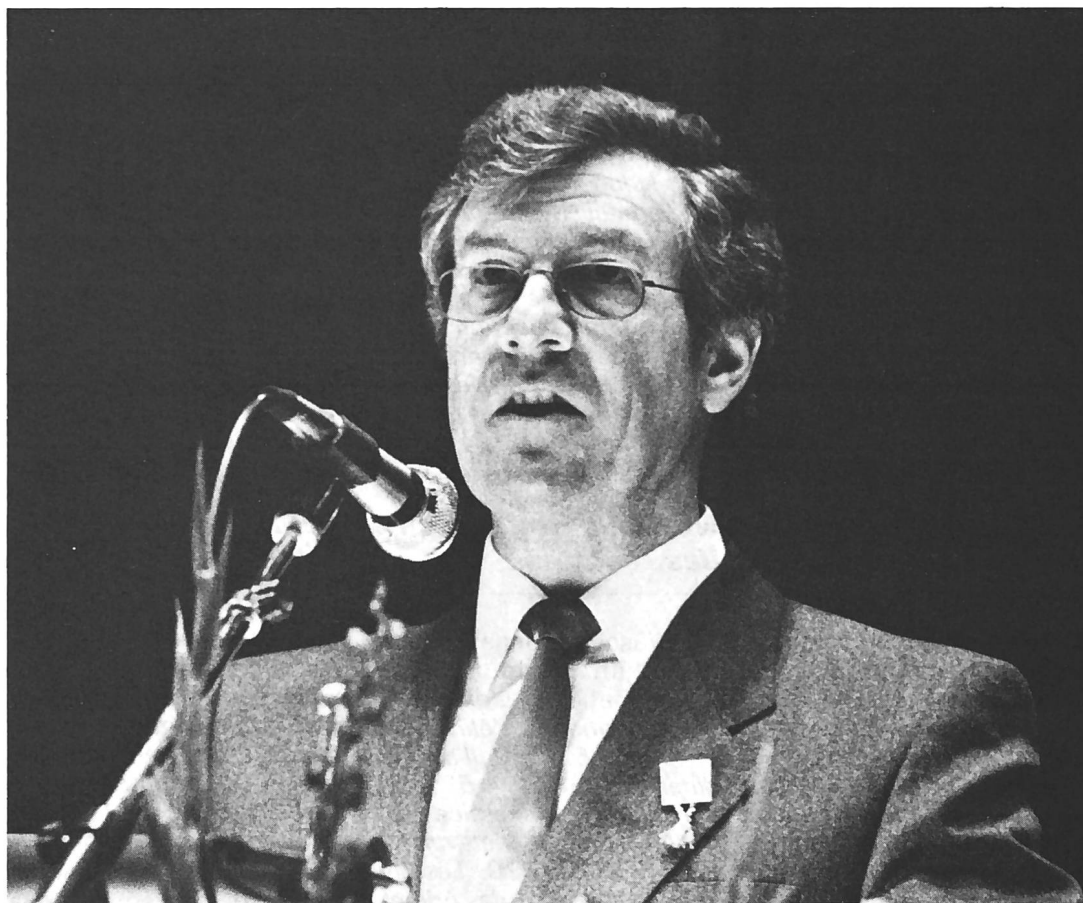
l'octroi d'hypothèques selon les anciennes normes. Nous sommes persuadés que cette légère augmentation de prime n'empêchera nullement les instituts Raiffeisen de demeurer compétitifs.»

Surveillance = sécurité

Il s'exprima sur le deuxième sujet, celui de la surveillance des engagements de cautionnement souscrits, en disant que «*la nette orientation vers le commerce et l'industrie est à l'origine de la progression de nos engagements sous forme de cautionnements en blanc dans plusieurs secteurs. Ce sont spécialement les cautionnements pour crédits d'exploitation et reprises d'inventaire qui sont en progression et vont continuer à l'être. Le mon-*

» Nous nous verrons donc de plus en plus dans l'obligation de souscrire des cautionnements qui ne sont pas appuyés par une garantie réelle. Il en résultera une augmentation des cautionnements en blanc au détriment des cautionnements dont la couverture est constituée par des hypothèques de rang postérieur. La conséquence en est évidente: les risques assumés seront plus grands. C'est pourquoi le conseil d'administration de la Coopérative de cautionnement s'est vu dans l'obligation — pour remédier au moins partiellement à la diminution des recettes — d'abolir le taux de ¼ % prévu pour les cautionnements dont la couverture est constituée par des hypothèques de rang postérieur et d'introduire un taux de ½ % (dans des cas spéciaux de ¾ %) lors de l'octroi d'hypothèques dans le sens de la nouvelle réglementation. Le taux de prime demeure inchangé lors de

M. K. Wäschle, directeur de la Coopérative de cautionnement.





Ils quittent les organes de la Coopérative: MM. R. Reimann, A. Edelmann, J. Keller et O. Julien.

tant maximal de nos divers engagements de cautionnement étant fonction des réserves, les engagements souscrits augmentent chaque année. Les risques de pertes encourus s'intensifient sensiblement. Cette considération a incité, il y a quelque temps déjà, le conseil d'administration à charger la direction de créer une commission ayant pour attribution la surveillance des engagements de cautionnement souscrits, plus particulièrement des cautionnements en blanc. Cela fait environ une année que nous nous sommes attelés à cette tâche. On nous a exhortés, pourrait-on dire, à réaliser une sage gestion des cautionnements, un examen minutieux des demandes dictant les mesures qui nous paraissent nécessaires. Ce printemps, nous avons envoyé pour la première fois un question-

naire relatif aux crédits d'exploitation, en invitant leurs destinataires à nous les renvoyer dûment remplis. Nous sommes en train de dépouiller ces questionnaires. Je constate avec satisfaction que la surveillance que nous exerçons a suscité une réaction positive de la majeure partie des instituts Raiffeisen, lesquels font preuve d'une grande compréhension.»

Nouvelle croissance des recettes

M. Wäschle donna ensuite les chiffres du compte d'exploitation: «L'excédent d'exploitation s'élève à Fr. 1 034 623.90. Il a donc diminué de Fr. 94 521.30 par rapport à l'exercice précédent, où il s'élevait à Fr. 1 129 145.20. Les recettes provenant des primes

encaissées sur les cautionnements sont encore légèrement en hausse, alors que celles provenant des intérêts du capital ont diminué de plus de Fr. 100 000. — en raison de la réduction du taux hypothécaire de ½ % au 1^{er} mars 1983.

»En raison de la situation économique encore instable dans de nombreux secteurs, nous avons alimenté par mesure de prudence la réserve constituée en vue de couvrir les pertes par un nouveau versement de Fr. 50 000. —, de sorte que ce compte présente actuellement un solde de Fr. 350 000. —

»La quote-part des pertes subies ne saurait être qualifiée d'inquiétante, bien qu'elle ait atteint Fr. 92 160.80 et qu'à ce jour il y ait encore Fr. 100 000. — de pertes à couvrir.»

Au nom du conseil d'administration, le directeur de la

Coopérative de cautionnement recommanda ensuite l'utilisation suivante de l'excédent d'exploitation: versement d'un dividende de 2 ½ % au capital social de Fr. 21 068 200. — :

Fr. 526 705. —
attribution aux réserves:
Fr. 507 918.90
Total: Fr. 1 034 623.90

Pour conclure, M. Kurt Wäschle remercia les organes de la Coopérative de cautionnement pour les efforts déployés et l'esprit de collaboration dont ils ont fait preuve. Il évoqua tout particulièrement les excellentes années durant lesquelles M. Arnold Edelmann — à ses yeux l'exemple à suivre — fut membre du conseil d'administration dont il se retire aujourd'hui. Le compte d'exploitation fut approuvé sans discussion, de même que l'affectation de l'excédent.



Leurs successeurs sont MM. H. Fritschi, A. Schädeli, J. Muff et W. Malgiaritta.

Nouvelles nominations

Ont été réélus à l'unanimité au sein du conseil d'administration: M. Edy Arrigoni, Novazzano (TI), M. Georges Gumy, Ecuwillens (FR), M^{me} Hortensia Haslebach, Würenlos (AG), M. Josef Manser, Gonten (AI), M. Josef Roos, Saint-Gall, M. Peter Willi, Mels (SG). MM. Robert Reimann, Arnold Edelmänn, Dr en droit et Josef Keller, démissionnaires, furent remerciés des services rendus et se virent offrir un présent. Les propositions du conseil d'administration pour repouvoir leurs postes ont été suivies. Ont été nommés:

M. Hans Fritschi, Eschlikon (TG), (1939, ingénieur en bâtiments, président de la BR d'Eschlikon),

M. Anton Schädeli, Lignières (NE), (1932, maître fromager, membre du comité de direction de la CR de Lignières (NE) et membre du comité de la Fédération neuchâteloise des CR).

M. Josef Muff, Neuenkirch (LU), (1923, agriculteur, président de la CR de Neuenkirch et président de la Fédération régionale, membre du conseil d'administration de l'USCR).

On passa ensuite à l'élection du successeur de M. Othmar Julen, démissionnaire de son poste au sein de l'organe de contrôle de la Coopérative de cautionnement. Pour cette élection encore, les délégués suivirent à l'unanimité la proposition du conseil d'administration en nommant M. Werner Malgiaritta, Münstair (GR), (1941, gérant de la BR de Münstair).

Furent ensuite réélus au sein de cet organe de con-

trôle: MM. Josef Ingold, Subingen (SO) et Jackie Walz, Vernier (GE).

Pas de changement à la tête du conseil d'administration

Il s'agissait, pour terminer, de confirmer dans ses fonctions le président du conseil d'administration. M. Arnold Edelmänn fit l'éloge de la sagesse avec laquelle M. Peter Willi s'acquittait de cette tâche de direction suprême. Sous les applaudissements des délégués, il lui présenta ses vœux pour la poursuite de son mandat. Cette assemblée des délégués de la Coopérative de cautionnement, qui s'est déroulée sans fausse note, fut suivie d'une séance constituante du conseil d'administration. M. Josef

Manzer fut nommé vice-président et M. Josef Roos secrétaire. M. Hans Fritschi entra au sein de la commission de direction du conseil d'administration. **(We)** ■

Tabake und Stumpen

	p. kg
Volkstabak	23.—
Bureglück	23.90
Aelpler	26.—
100 Brissagos	48.—
200 Habana	55.—

TABAK VON ARX

5013 Niedergösgen,

Tel. (064) 41 19 85

Rückgaberecht bei
Nichtgefallen

La banque et l'électronique

M. Martin Ader, directeur du marketing bancaire international du Groupe BULL.

Le secteur bancaire a été l'un des premiers à utiliser l'informatique à grande échelle. L'utilisation des nouvelles technologies répond à une nécessité absolue pour permettre aux banques de faire face à la concurrence de plus en plus forte dans tous les domaines. Quelques milliers de secon-

des permettent de faire des gains considérables mais aussi des pertes importantes dans le marché des devises. Le trafic international ne pourrait exister aujourd'hui sans l'électronique — et en particulier l'électronique bancaire.

Aujourd'hui la baisse considérable des prix des processeurs et des mémoires va permettre une diffusion massive de l'informatique dans tous les secteurs d'activités de la banque: mentionnons le traitement de texte et de l'image, le poste de travail de chaque employé, l'usage de plus en plus répandu des terminaux ou de micro-ordinateurs à domicile, la carte à microprocesseur à faible prix assurant une sécurité totale, etc.

Au niveau de la clientèle, ceci se fera par la mise en place de nouveaux services accessibles à domicile. Les agences se verront équipées d'outils perfectionnés, orientés vers l'assistance aux activités de conseil. Enfin, la puissance des systèmes centraux sera mise à profit pour assister de plus en plus les activités de prise de décision.



La carte CP 8 de BULL est utilisée en France en tant que moyen de paiement dans les cabines téléphoniques.

Interview: Marina de Senarclens

• **M. Ader, le Groupe BULL a développé des équipements pour les banques membres de S.W.I.F.T.* Quels étaient ces équipements?**

(* S.W.I.F.T. = Society for Worldwide Interbank Financial Telecommunication)

M. Ader: L'organisation S.W.I.F.T. a mis en place un réseau mondial de transfert électronique de fonds interbancaires. Le service fourni est très évolué puisqu'il garantit l'acheminement des transferts, leur confidentialité et leur qualité. Notre groupe a développé sur Mini 6 (mini-ordinateur personnel) l'ensemble des protocoles et des fonctions qui permettent à une banque de gérer automatique-

ment l'émission et la réception de tous les messages sur ces réseaux, d'assurer la saisie des messages à émettre sur un ou plusieurs terminaux et d'assurer la diffusion dans la banque des messages reçus de S.W.I.F.T.

• **S.W.I.F.T. est le système commun de traitement des opérations bancaires internationales utilisé également par les banques suisses.**

S'agit-il « du » système international exclusif ou existe-t-il d'autres systèmes similaires?

M. Ader: S.W.I.F.T. est à ce jour le seul système de transfert électronique de fonds international et interbancaire assurant une garantie d'acheminement des messages couverts par une assurance. D'autres systèmes de ce type existent à un niveau

INTERVIEW



La carte CP 8 ressemble à tous points de vue à la carte de crédit traditionnelle. Toutefois, c'est un «ordinateur ambulant»!

plus limité. Par exemple pour les implantations internationales d'une banque, pour les échanges internes ou encore au niveau des échanges interbancaires d'un pays spécifique.

Au niveau international, il est probable que le réseau S.W.I.F.T. restera l'outil le plus efficace d'échanges entre la communauté financière. Pour la qualité des services qu'il fournit, par la densité de sa couverture mondiale et par le nombre de banques affiliées.

• *Quelles sont les influences directes des nouvelles technologies bancaires sur le grand public?*

M. Ader: Nous connaissons déjà tous les distributeurs de billets de banques qui ont permis le développement encore limité d'une forme nouvelle de services bancaires en libre service. C'est dans cette direction que les nouvelles technologies pousseront le développement des services bancaires destinés au grand public. D'abord par le développement des guichets automatiques qui offrent en plus des retraits d'espèces, le dépôt d'espèces ou de chèques et des transactions

bancaires simples (p. ex. relevés de comptes, commandes de chèques, etc.). Ensuite, par le développement de paiements électroniques qui se substitueront très progressivement aux paiements par chèques ou même en espèces. Enfin, par le développement des services bancaires à domicile, utilisant les moyens du Videotex.

• *Vous avez mentionné le Videotex en tant que moyen de communication active entre client et banque. En Suisse, le public et même les milieux informés ont de la peine à se familiariser avec cet outil de travail et d'information. On doute de son efficacité et de sa longévité. Qu'en pensez-vous personnellement?*

M. Ader: Avant de donner mon avis personnel, j'aimerais exposer quelques faits. Les services Videotex sont déjà une réalité dans plusieurs pays. Au Canada avec Telidon, en Angleterre avec Prestel, en France avec Teletel, en Allemagne avec Bildschirmtext (BTX). La plupart des pays européens ont décidé de se lancer dans cette direction

(Belgique, Autriche, Espagne, Pays nordiques, Suisse, Luxembourg).

L'intérêt des services Videotex réside essentiellement dans l'existence d'une norme pour le terminal et le coût faible de ce terminal. Ces deux éléments conjugués font qu'un particulier — par l'achat d'un terminal à sa portée — peut accéder à une multitude de services. Et un industriel peut potentiellement accéder à tous les terminaux installés dans son pays s'il désire exploiter le Videotex pour ses affaires.

On voit tout l'intérêt d'une banque peut retirer de l'existence de dizaines de milliers de clients potentiels accessibles directement par son ordinateur.

En France, les banquiers ont été les premiers à comprendre l'intérêt d'un tel système. Ils ont activement participé aux expériences menées par la DGT (Direction générale des télécommunications) à Vélizy. Les banquiers ont mis en place dans le cadre de cette expérience un service de paiement électronique associé à ceux de commande sur catalogue et de réservation de places d'avion et de train. A titre d'information, je vous signale qu'en

France, plus de 20 banques ont déjà mis en place des services bancaires à domicile avec pour chacune quelques centaines de clients.

En Allemagne, toutes les banques ont planifié l'ouverture de services à domicile dès le passage au stade industriel du réseau Bildschirmtext.

• *Et à votre avis personnel, quels sont les avantages?*

M. Ader: L'émergence du videotex est donc aujourd'hui un phénomène irréversible. La question n'est plus de savoir s'il se développe, mais bien à quel rythme et selon quels axes prioritaires. En ce qui me concerne, j'estime que le videotex offre à une banque une opportunité de développement exceptionnel à deux niveaux:

a) la dynamique commerciale tout d'abord, puisqu'avec le videotex, la banque peut élargir à moindre prix son offre en services d'informations boursières par exemple et accéder directement au domicile de ses clients actuels ou potentiels.

b) la productivité ensuite, puisque les transactions financières ou administrati-

L'utilisateur bancaire de la CP 8 peut contrôler le solde exact du compte après chaque opération.



INTERVIEW

ves sont directement réalisées par les clients eux-mêmes sur l'ordinateur du banquier sans intermédiaires. Les banquiers connaissent parfaitement la part de coûts associés aux opérations répétitives de saisies et de traitement administratifs de ces opérations. Ainsi dégagés de tâches somme toute peu valorisantes, le personnel de la banque peut se reporter utilement sur des tâches de conseil financier à plus haute valeur ajoutée.

• *BULL a développé sur la base d'une invention française une carte «miracle», la CP 8, qui est au fond un mini-ordinateur «de poche». Quels sont les domaines d'utilisation de CP 8 dans le secteur bancaire ?*

M. Ader : Permettez-moi de refuser le terme de «miracle» en ce qui concerne la carte CP 8. Il n'y a rien de miraculeux dans ce produit, mais «seulement» cinq ans d'efforts acharnés, de recherche et développement, pour mettre au point un circuit électronique comprenant une mémoire inaltérable et un processeur, suffisamment compacts pour être intégrés dans une carte bancaire.

Cette carte est déjà entrée en stade de production en grandes séries. Elle a été largement expérimentée et sa sécurité a fait l'objet d'analyses exhaustives. C'est donc le fruit d'une vision prospective sérieuse doublée d'efforts intensifs de recherche et développement en association constante avec ses utilisateurs potentiels. Parmi ceux-ci les banquiers sont les plus importants. Il est impensable en effet d'offrir un service bancaire à domicile, sans possibilités techniques d'identifier les utilisateurs et de chiffrer les données transitant sur le réseau.

• *Et pour le paiement électronique ?*

Utilisée comme support pour les transactions de paiement aux points de vente, la carte CP 8 apporte les mêmes avantages de sécurité d'identification auxquels elle ajoute l'enregistrement — inaltérable dans sa mémoire — de chaque transaction. La carte contient ainsi son propre relevé des transactions que son porteur peut consulter comme il le fait pour ses talons de chèques. Mais



Une cliente paie ses livres dans une librairie de Blois avec la carte CP 8.

que la banque peut elle aussi consulter en cas de contestation sans que le porteur ait pu en falsifier le contenu. Il est évident qu'il s'agit là d'un moyen fondamental pour la lutte contre la criminalité ! Donc, là encore, la carte CP 8 est un facteur clé dans le développement des techniques de paiement aux points de vente. L'expérience faite à Blois en constitue le prototype. Cinquante mille cartes sont utilisées dans cette ville quotidiennement par les particuliers comme moyen de paiement. Les résultats sont très positifs.

• *Un des grands problèmes de l'automatisation et de l'électronique dans le secteur bancaire — vous venez d'y faire allusion — est*

la criminalité économique. Quels sont les systèmes utilisés par votre groupe pour garantir le maximum de sécurité ?

M. Ader : La sécurité a de tout temps été un souci vital pour les banquiers. L'organisation d'une banque et ses procédures reflètent ce souci. L'informatique se doit d'offrir le même niveau de sécurité que celui que procure cet ensemble de procédures. C'est un des points forts de notre offre, aussi bien au niveau des

systèmes centraux dotés de mécanismes originaux de protections d'accès aux données et aux programmes. Ces mécanismes sont intégrés dans l'architecture même de nos centraux tant au plan matériel que logiciel. Quant au niveau du contrôle d'accès au terminal, nous avons déjà évoqué les possibilités exceptionnelles de la carte CP 8 qui permet d'identifier son porteur.

• *BULL s'étant très tôt intéressé au secteur bancaire a certainement étudié les principaux axes d'évolution de l'informatique bancaire. Quels seront, selon vous, les principaux changements des prochaines années ?*

M. Ader : Un constructeur qui entend servir le secteur bancaire doit coopérer étroi-

tement avec les banquiers eux-mêmes. L'informatique est vitale pour la banque. Elle l'utilise à fond et souvent à la limite des possibilités du moment. C'est donc ensemble que banques et fournisseurs doivent construire les systèmes d'informations bancaires de demain. Nous tirons de ces échanges constants quelques directions qui nous paraissent essentielles : D'abord, l'évolution vers les nouveaux services bancaires (guichets automatiques, banques à domicile, paiement aux points de vente) que j'ai largement évoqués. Ensuite, l'automatisation toujours plus poussée des tâches internes de la banque avec la multiplication des terminaux qui — de plus en plus — se transformeront en stations intelligentes intégrant les fonctions bureautique, ordinateur individuel et de communication (messageries textuelles puis vocales).

Enfin, le développement d'un système d'aide à la décision, ensemble complexe d'outils de recherche documentaire, de bases de données financières et d'outils de simulation. Ce système sera de plus en plus utilisé pour affiner les connaissances des ressources de la banque, pour maximiser leur usage, pour minimiser les risques et satisfaire au mieux une clientèle de plus en plus finement segmentée. Nous pourrions dorénavant mieux répondre aux besoins des publics spécifiques, de chaque client individuel — en nous éloignant de plus en plus des offres de services standardisées. L'électronique permet donc — au contraire de ce que craint une partie du public — d'individualiser (et non de schématiser) les services et les opérations bancaires. De rendre donc les relations plus personnelles ! ■



COMMANDEZ LE VIN DU VIGNERON

«Rivaz», «Saint-Saphorin»,
«Dézaley» blanc et rouge, excel-
lente qualité.

Demandez prix et offre à

**Paul-Ernest Ruchonnet, vigne-
ron, 1812 Rivaz/Lavaux, tél.
021/56 23 27.**



A. BASTIAN s.a.

1032 Romanel-sur-Lausanne
☎ (021) 35 01 94 - 20 00 44
TUBAGE DE CHEMINÉES

Réfection de cheminées par chemisage
intérieur, sans joints, avec tube flexible
en acier CHROME-NICKEL V 5 A soudé.
S'introduit facilement par le haut de la
cheminée, **sans ouverture intermédiaire.**

10 ANS DE GARANTIE. Economie de combustible: 10 % env.
DEVIS GRATUIT SANS ENGAGEMENT.



AGENCE DUPORT

Détectives privés autorisés

Rue Marterey 5
1005 Lausanne

24 heures
sur 24

☎ (021) 22 41 22
☎ (021) 22 41 67

COUPES SPORTIVES CHALLENGES ÉTAINS



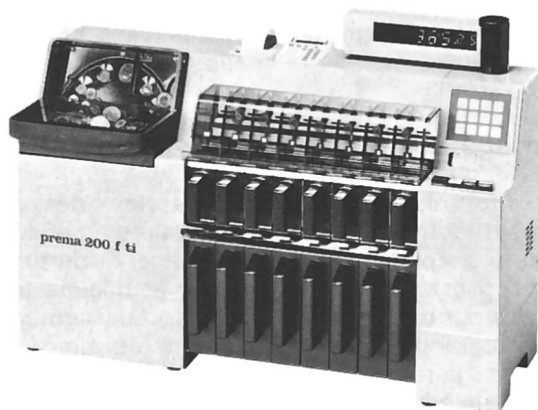
Jolinox s.a.



Borde 12 Lausanne
Tél. 021/38 38 02

prema

**Machines à compter et à trier
les monnaies**



technique suisse de pointe
commande microélectronique à chip unique
éjection des monnaies hors programme
fiabilité absolue du comptage et du triage grâce
à la conduite forcée des pièces de monnaies
mémoire électronique
imprimante incorporée sur papier ordinaire
service optimale grâce à l'expérience du fabricant
et au rapport direct entre fabricant et clients

Fabrication, vente, service:

prema S.à.r.l.
Bernstrasse 36, 4663 Aarburg
téléphone 062/4142 24, télex 68 605



DRAPEAUX ORIFLAMMES MATS

et tout ce qui est
nécessaire pour bien
pavoiser.

Votre spécialiste:
HEIMGARTNER
9500 Wil/SG
Tél. 073/22 37 11

BADAN

AGENCE
DE VOYAGES

AVION — AUTOCAR — TRAIN — BATEAU

Morges, Grand-Rue 34, tél. (021) 71 21 30 - 71 59 03
Lausanne, Marterey 9, tél. (021) 22 83 93
Cossonay, Funiculaire 1, tél. (021) 87 21 25

du 6 au 9 septembre	Jeûne genevois	4 jours	
BRUXELLES			Fr. 540.—
du 15 au 17 septembre	Jeûne fédéral	3 jours	
FLIMS ET LES GORGES DE LA TAMINA			Fr. 420.—
du 15 au 17 septembre	Jeûne fédéral	3 jours	
LE VERCORS - LA GRANDE CHARTREUSE			Fr. 430.—
du 20 au 22 septembre	3 jours		
LE VIGNOBLE ALSACIEN			Fr. 390.—
du 24 au 28 septembre	5 jours		
ARDÈCHE - PROVENCE - VAUCLUSE			Fr. 630.—
du 1 ^{er} au 4 octobre	4 jours		
REIMS - LA CHAMPAGNE			Fr. 520.—
du 8 au 13 octobre	6 jours		
LANGUEDOC - ROUSSILLON - CARCASSONNE			Fr. 680.—

Vacances:

ADRIATIQUE

Voyage aller (de nuit): chaque vendredi soir,
jusqu'au 21 septembre 1984

Voyage de retour (de jour): chaque samedi
matin, jusqu'au 29 septembre 1984

dès
Fr. 455.—

du 22 au 28 octobre 7 jours
**UNE SEMAINE SUR LA COSTA BRAVA,
À ROSAS**

Fr. 530.—

Comment se fait « Le Messenger Raiffeisen »

Chaque mois, 18 000 exemplaires quittent l'imprimerie

Avant que nous quittions la rédaction du « Messenger Raiffeisen » et que nous transmettions le flambeau à notre successeur, nous avons pensé intéressant de vous expliquer, chères lectrices et chers lecteurs, sous la forme d'un reportage animé de nombreuses photos, la façon dont « se fait », chaque mois, votre magazine bancaire « Le Messenger Raiffeisen ».

Texte
Jean-Louis Emmenegger
Photos
Jean-Pierre Cochet

En fait, il y a cinq étapes principales, qui sont d'ailleurs les mêmes pour tout journal, revue ou bulletin expédié par la poste :

- 1) rédaction
- 2) composition
- 3) maquettes et films
- 4) impression
- 5) expédition

Reprenons ces cinq étapes

dans le détail en les commentant un peu !

1) Rédaction

C'est à ce stade que se conçoit réellement la revue : le rédacteur prépare les articles qu'il va publier, les rédige lui-même ou les demande à d'autres journalistes, fait la recherche des photos, choisit la diapositive qui servira d'illustration pour la première page de couverture, répartit les textes sur les pages disponibles, place les pages d'annonces publicitaires, etc.

Chaque mois, une séance de rédaction réunit, par téléphone, les rédacteurs du « Messenger Raiffeisen », « Raiffeisen » et « Messagero Raiffeisen », au cours de laquelle sont discutés le contenu commun (certaines rubriques telles que le « Portrait », l'« Interview », etc.) et l'organisation des échanges des textes et des photos. Il s'agit donc, en quelques mots, de réunir les manuscrits et les photos qui formeront le numéro en préparation.

2) Composition

Une fois les textes réunis et calibrés (chaque titre, sous-titre, texte de base, encadré, légende, etc. reçoit un caractère typographique propre), ceux-ci sont envoyés à l'Imprimerie Corbaz S.A., à Montreux ; là, ils sont composés (la machine s'appelle la « photocomposeuse ») et stockés dans la mémoire d'un ordinateur. Les textes sont ensuite imprimés sur du papier spécial : ce sont les « épreuves » qui seront corrigées à la fois par un correcteur professionnel et par le rédacteur du « Messenger Raiffeisen ». Cette étape de la « composition » est la plus longue de toutes.

3) Montage des pages

Les textes fournis ayant été composés et corrigés, il est temps de les « placer » (ou de les disposer), en tenant compte des photos choisies et de la grandeur dans laquelle elles paraîtront. Ce travail de « mise en page » se fait à Montreux, sur place, en collaboration avec

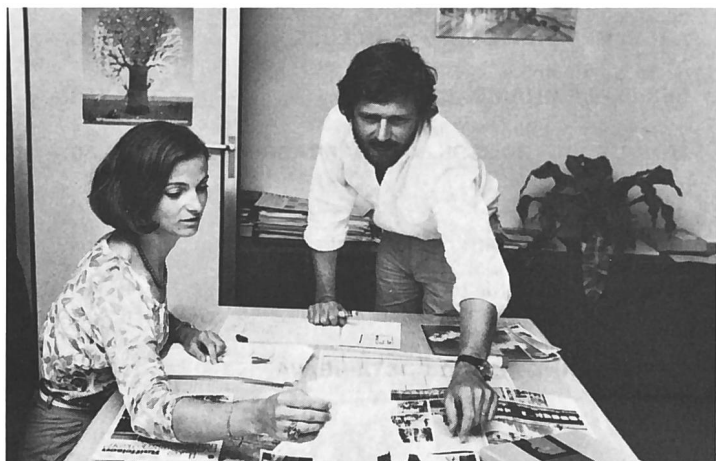
les spécialistes de l'Imprimerie Corbaz S.A., qui peuvent ainsi nous conseiller au mieux. L'ensemble des pages ainsi préparées s'appelle la « maquette », et c'est sur cette base que le rédacteur donne son « bon à tirer », le « feu vert » en quelque sorte ! Suit le travail de préparation et de fabrication des films pour l'impression offset.

4) Impression

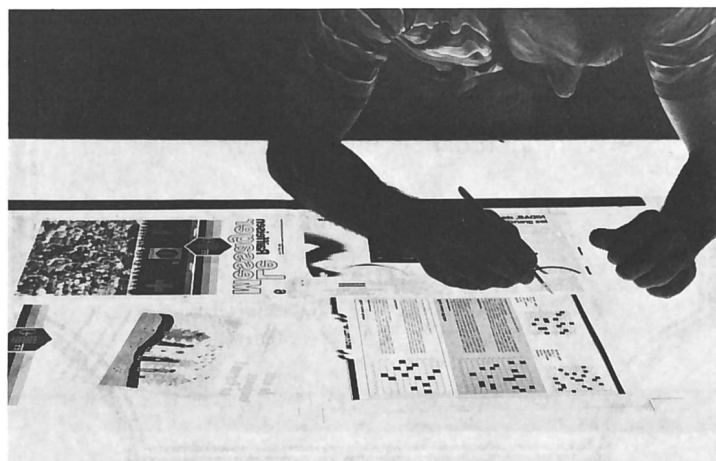
Dès cet instant, ce sont les machines qui travaillent ! Les pages du « Messenger » sont imprimées par feuilles de seize pages, puis pliées, piquées dans le pli et coupées. La couverture, quant à elle, du fait qu'elle est en quadrichromie en première page, est imprimée séparément.

L'impression des 18 000 exemplaires mensuels du « Messenger » dure environ un jour et occupe trois personnes. Le piquage et le coupage du tirage occupe deux personnes. Ainsi agrafé, « Le Messenger Raiffeisen » arrive à la « chaîne d'expédition ».

Préparation des textes et des photos à publier (à gauche M^{me} F. Azau, à droite J.-L. Emmenegger, rédacteur responsable).



Montage des pages à l'Imprimerie Corbaz S.A. à Montreux.



REPORTAGE



Impression de la couverture en quadrichromie.



Les cahiers pliés et agrafés sont prêts pour l'expédition.

5) Expédition

Pour envoyer les quelque 18 000 exemplaires du «*Messenger*» à leurs destinataires, il faut que le fichier des adresses des abonnés soit à jour, c'est-à-dire que les mutations d'adresses (suppressions, nouvelles adresses et changements d'adresses) soient faites! Rassurez-vous, M^{me} Pasche s'en occupe de main de maître et tout a, à chaque fois, parfaitement joué! Une fois les adresses des abonnés imprimées sur éti-

quettes, celles-ci sont coupées et collées sur la feuille d'expédition; l'emballage en plastique transparent est ajouté, et voilà les exemplaires du «*Messenger*» prêts à prendre le chemin de la poste de Montreux... et les chemins de la Romandie! Comme les adresses sont déjà sélectionnées en fonction des codes postaux, la poste n'a même plus à trier les revues! Le lendemain matin, voilà votre «*Messenger*» dans votre boîte à lettres!

Adressage et expédition.



«*Le Messenger Raiffeisen*» en quelques chiffres

- **Tirage mensuel actuel:** 18 000 exemplaires (il était de 14 500 exemplaires en 1980, soit une augmentation de 24%). Un certain nombre d'exemplaires sont envoyés chaque mois gratuitement à diverses personnalités et institutions de Suisse romande. Les Caisses Raiffeisen ont en outre la possibilité de commander des tirages supplémentaires pour leurs campagnes promotionnelles!
- **Diffusion:** «*Le Messenger*» est acheminé dans

quantité de localités situées dans les six cantons romands, de même qu'en Suisse alémanique et au Tessin. L'étranger n'est pas oublié non plus, puisque «*Le Messenger Raiffeisen*» voyage jusqu'au Rwanda, au centre de l'Afrique!

- **Papier:** les 11 numéros du «*Messenger Raiffeisen*» qui paraissent chaque année représentent 17 tonnes de papier!
- **Un long chemin:** mis côte à côte, les «*Messenger Raiffeisen*» imprimés en une année formeraient un chemin coloré de 42 kilomètres!

« Le moment est favorable »

L'épargnant peut compter sur des taux hypothécaires stables

Un mois s'est écoulé depuis la création du livret d'épargne-construction. Ce dernier ayant été présenté dans notre numéro de juin, le présent article s'occupe de façon plus approfondie de questions économiques concernant la maison familiale. M. Marcel Kesseli, chef du service « conseils et assistance » de l'Union suisse et coauteur du modèle, a bien voulu répondre aux questions de la rédaction.

Ce n'est pas pour rien que les 1220 instituts Raiffeisen de Suisse pratiquent une politique libérale en matière de crédits. En effet, le secteur hypothécaire constitue le pilier principal de leur bilan. Nous avons



M. Marcel Kesseli est persuadé que nous pouvons compter sur des taux hypothécaires stables. Ainsi, le moment est favorable à l'acquisition d'un logement familial.

Photo: zvg

Taux d'intérêt des hypothèques de premier rang (1)

Année	Anciennes	Nouvelles (2)	Nouvelles (3)
1960	3,74 %	3,76 %	3,74 %
1965	4,08 %	4,32 %	4,24 %
1970	4,93 %	5,25 %	5,20 %
1971	5,25 %	5,55 %	5,51 %
1972	5,34 %	5,49 %	5,45 %
1973	5,37 %	5,51 %	5,47 %
1974	5,58 %	6,03 %	5,99 %
1975	5,99 %	6,78 %	6,74 %
1976	5,88 %	5,96 %	5,96 %
1977	5,27 %	5,18 %	5,18 %
1978	4,76 %	4,58 %	4,58 %
1979	4,14 %	4,07 %	4,07 %
1980	4,33 %	4,41 %	4,41 %
1981	5,11 %	5,56 %	5,56 %
1982	5,93 %	6,22 %	6,22 %
1983	5,74 %	5,53 %	5,53 %

(1) Jusqu'en 1979, 12 banques cantonales considérées; dès 1980, toutes.

(2) Logements et bâtiments industriels.

(3) Agriculture et logements à bon marché.

Source: Banque nationale.

demandé à M. Kesseli s'il pouvait imaginer des événements à court terme, susceptibles de mettre en question cette politique. « *Je ne le crois guère* », nous a-t-il répondu. « *Il est vrai, cependant, que les spécialistes du crédit n'aiment pas trop le souvenir du deuxième semestre 1981, lorsque les dépôts à terme fixe rapportaient 9% aux clients, alors que pour les hypothèques de 1^{er} rang, les banques devaient se contenter de 6½ %.* » M. Kesseli souligne qu'en régime de circulation internationale libre des capitaux, l'on ne peut jamais exclure entièrement une telle éventualité, mais il ne croit pas que lesdits événements puissent se répéter à court ou moyen terme, « *à la condition essentielle, toutefois, que les banques accordent à la planification financière toute l'attention voulue* ».

Des réserves indispensables

Les Caisses Raiffeisen entreprennent actuellement de gros efforts pour assurer les prêts hypothécaires de demain, par l'obtention de fonds étrangers à moyen et long terme. « *L'émission périodique d'emprunts à long terme sur lettres de gage par les Banques Raiffeisen, ainsi que le virement à ces instituts d'une partie des fonds appartenant à la prévoyance professionnelle (2^e pilier), peuvent être cités comme exemple de possibilités d'obtenir des fonds étrangers* », explique M. Kesseli. Le soutien accordé par la Banque Centrale aux Caisses Raiffeisen est un autre élément décisif pour la réalisation d'une politique des crédits libérale.

M. Kesseli est persuadé que la Banque Nationale s'abs-

tiendra de freiner, par des mesures restrictives dans le domaine du crédit, l'essor conjoncturel en période de faible inflation.

Des taux hypothécaires stables

Depuis 1982, dernière année à taux élevés, les intérêts hypothécaires se sont stabilisés à un niveau moyen. Quel pronostic M. Kesseli émet-il à moyen terme? «*Avant tout, il faut mentionner les modes de financement les plus récents apparus sur le marché des hypothèques, qui ont amené différentes banques à garantir des taux stables.*» L'Union suisse des Caisses Raiffeisen, elle aussi, est en train d'élaborer un modèle de politique hypothécaire propre à porter la stabilité dans le bud-

get des propriétaires de maisons familiales.

Le gérant — votre conseiller

Aimeriez-vous habiter votre propre maison? Votre Caisse Raiffeisen vous aidera volontiers à réaliser ce vœu! Adressez-vous à la gérante ou au gérant, qui se fera un plaisir de vous expliquer le nouveau modèle d'épargne-construction des Caisses Raiffeisen, et de vous conseiller sur la marche à suivre.

Les éléments du passé et du présent permettent en outre de dégager un pronostic assez sûr: «*Si nous opposons les facteurs qui indiqueraient une augmentation des taux à ceux qui parlent*

en faveur d'une stabilisation, ces derniers l'emportent à moyen terme» (cf. aussi le tableau). Ainsi, les temps semblent propices à l'acquisition d'une maison familiale.

Des fonds propres nécessaires

A en croire certains prospectus de banques, il suffirait de très peu d'argent pour pouvoir s'offrir ses quatre murs. Mais qu'en est-il de la réalité? M. Kesseli explique qu'une règle simplifiée veut que le maître de l'ouvrage dispose d'environ 20% du coût total. Selon ses capacités propres, il reste cependant la possibilité d'inclure, dans cette somme, des prestations personnelles non négligeables, «*car dans ce domaine, les banques se*

montrent assez généreuses». En résumé, on peut retenir que pour les intérêts et les amortissements, le maître de l'ouvrage pourra mettre en compte, comme limite supérieure, environ un tiers de son revenu futur prévisible. «*Le financement par la banque ne dépend donc pas tant de l'importance des fonds propres, que des revenus personnels et des perspectives en la matière ou, en d'autres termes, plus les revenus du maître de l'ouvrage sont élevés, moins il aura besoin, en général, de fonds propres.* Dans certains cas, il est donc envisageable que le financement bancaire dépasse 90% de la valeur vénale.»

Raiffeisen: un modèle «maniable»

A part le modèle d'épargne-construction des Caisses Raiffeisen, beaucoup de banques offrent aujourd'hui des possibilités de financement d'un foyer familial. En quoi le modèle Raiffeisen se distingue-t-il des autres? M. Kesseli nous dit: «*Une comparaison du point de vue financier avec les différents modèles proposés par la concurrence est rendue difficile par le fait qu'à partir de données de base différentes (taux d'intérêt, durée, mode de formation de l'épargne, crédit nécessaire, etc.), l'on arrivera forcément à des résultats différents. Il est dès lors essentiel que les modèles de la concurrence soient considérés comme un tout, et non pas comparés point par point au nôtre.*» M. Kesseli relève le grand avantage du modèle Raiffeisen, qu'est sa simplicité d'application: «*Le client reconnaît tout de suite et sans grands calculs, où réside son véritable intérêt. Le fait est que notre modèle constitue une possibilité des plus attractives de devenir propriétaire de sa propre maison.*»

(We) ■

INDICES CONCERNANT LES TAUX HYPOTHÉCAIRES

parlant *en faveur* d'une augmentation des taux:

- redémarrage de la conjoncture intérieure, augmentation de la demande de crédits;
- augmentation des taux d'intérêts sur les obligations de caisse et emprunts sur obligations;
- nos taux d'intérêts sont les plus bas du monde, d'où importante exportation de capitaux; augmentation des taux d'intérêts à l'étranger;
- réserves relativement importantes de fonds en attente d'être investis;
- la clientèle prend davantage conscience des questions de taux et de rentabilité.

parlant *contre* une augmentation des taux:

- inflation faible et taux d'intérêts réels attractifs;
- diminution de l'écart entre les taux hypothécaires en raison de la concurrence plus serrée;
- l'introduction de la prévoyance professionnelle obligatoire (2^e pilier) laisse prévoir un important afflux de fonds sur le marché hypothécaire;
- intensification des affaires bancaires conclues à l'intérieur du pays en raison des risques courus à l'étranger (endettement élevé des Etats);
- déficit faible des finances publiques en Suisse (par rapport à l'étranger);
- demande limitée d'hypothèques en raison du coût élevé des terrains et de la construction;
- stabilité des prix en raison de surcapacités régionales dans le secteur de la construction.



*Souvenirs
de la manifestation
de remise des prix
du 14^e Concours interna
pour la jeunesse à Aigle
le 6 juillet 1984,
photographiés par
Jean-Philippe Cochet*



l. Raiffeisen



Les Caisses Raiffeisen vaudoises en assemblée

C'est le samedi 12 mai 1984 que s'est tenue à Gollion l'assemblée générale de la Fédération vaudoise des Caisses Raiffeisen. Les délégués des 87 Caisses Raiffeisen situées sur le territoire du canton de Vaud ont été accueillis par le président de la Fédération, M. Luc Luginbühl, de Mies.

par
Jean-Louis
Emmenegger

Dans la grande salle, le président a souhaité la bienvenue aux quelque 400 personnes présentes en leur disant que, comme à l'accoutumée, le comité s'est efforcé de faire de cette journée une fête. Il a eu une pensée pour ceux qui ont subi les atteintes de l'adversité, en particulier les sinistrés des Ormonts.

M. Luginbühl a aussi salué les invités, outre les orateurs, MM. les députés Chamot et Bourgeois, les syndics des communes voisines MM. Chabanel, Martin et Vidoudez, et les membres du comité de la Caisse Raiffeisen locale.

Ce fut ensuite au tour de M. Lipp, syndic, qui est aussi président de la Caisse, de rappeler les origines de Gollion, ses particularités géographiques, sa stabilité démographique. Village avant tout agricole, Gollion compte aussi de nombreux artisans et commerçants et abrite depuis peu le Centre d'instruction de la protection civile. M. le pasteur Joly, quant à lui, apporta le message de l'Eglise.



Photo J.-P. Cochet

Dynamisme en 1983

«Les Caisses Raiffeisen vaudoises ont prouvé leur dynamisme en 1983» a commenté M. Luginbühl. En effet, l'accroissement des dépôts d'épargne de 36,6 millions de francs (soit une augmentation de 12 %) en 1983 est particulièrement réjouissant. Mais le président de la fédération a aussi lancé un appel en faveur d'un meilleur service à la clientèle: «Une banque ne peut pas se permettre de présenter porte close sans plus ou moins de graves inconvénients. Le sérieux et la crédibilité sont à ce prix.

C'est pourquoi chaque Caisse Raiffeisen devra envisager la collaboration régulière d'un remplaçant apte à reprendre les affaires du gérant en titre, en cas d'absence.»

Il s'agit aussi, pour les Caisses Raiffeisen vaudoises, de bien analyser leur position sur le marché et d'en tirer les conclusions qui s'imposent: développer encore les affaires dans le rayon d'activité, éventuellement étendre encore le rayon d'activité aux communes avoisinantes ou fusionner avec une Caisse voisine. Ce développement des affaires est, bien sûr, lié aux compétences des personnes responsables de la Caisse et à

la qualité des rapports que le gérant entretient avec ses clients. La Fédération vaudoise et l'Union suisse s'emploient d'ailleurs activement à assurer une bonne formation aux membres des comités ainsi qu'aux gérants.

2^e pilier: une occasion à saisir

M. Luginbühl a également rappelé que les Caisses Raiffeisen se devaient de s'intéresser à la création du 2^e pilier, qui sera obligatoire dès le 1^{er} janvier 1985. Une collaboration a d'ailleurs

FEDERATIONS

*Gérantes et gérants
des Caisses vaudoises:*

2^e pilier: êtes-vous intéressés?

Au cas où votre Caisse Raiffeisen aimerait développer ses activités en matière de 2^e pilier, en collaboration avec la FRV, n'hésitez pas à prendre contact avec M. P. Metthez, du service conseils et assistance de l'USCR, à Lausanne, tél. (021) 27 47 72.

d'ores et déjà été établie entre la Fédération vaudoise des Caisses Raiffeisen et la Fédération rurale vaudoise (FRV), afin que les Caisses Raiffeisen puissent proposer à tout intéressé des contrats types. La FRV, qui ne souhaite pas se doter d'une activité bancaire, placera auprès des Caisses Raiffeisen les capitaux ainsi récoltés au titre du 2^e pilier (fonds de prévoyance). « Cette solution, devait ajouter M. Luginbühl, permettra de restituer aux régions rurales d'où ils sont



Photo J.-P. Cochet

issus, les capitaux indispensables à nos instituts de crédit. »

M. J. Roos, directeur de la Banque centrale de l'Union suisse, fit un exposé technique au sujet du rôle de la Banque centrale, n'oubliant pas au passage de féliciter la Fédération vaudoise, dont les frais d'administration

sont parmi les plus bas et avec laquelle les relations sont des plus agréables. Puis ce fut au tour des vétérans d'être congratulés pour leurs vingt-cinq ans d'activité et de fidélité. Au nombre de ceux-ci, notons M. Segessmann, syndic d'Eclépens, président du conseil de surveillance de la Caisse

Raiffeisen de La Sarraz. M. A. Despland, préfet apporta, au nom du Gouvernement vaudois, ses félicitations et ses vœux. Et ce fut le repas dans la salle communale, agrémenté par les productions de la fanfare d'Aclens et du Groupement champêtre du Jorat.

In memoriam

*M. Edmond Maillat
Courtedoux (JU)*



La tombe de notre vice-président en charge, M. Charles Maillat, était à peine refermée, que le glas nous annonçait le décès de notre ancien vice-président, M. Edmond Maillat, qui avait quitté nos comités en 1983.

Nous savions que notre ami Edmond luttait avec courage contre une maladie sournoise depuis quelques années, mais l'annonce de son décès a frappé la population du village. C'était un homme calme et gai, tout dévoué à sa famille. Il a travaillé durant quarante-deux ans dans différents postes à responsabilité à Coop Porrentruy,

à la satisfaction générale de tous ceux qui l'ont côtoyé.

Dès son jeune âge, il fut orphelin, mais sut surmonter cette épreuve par son caractère et sa ténacité. Il épousa M^{lle} Mathilde Blessemaille en 1936, union de laquelle naquirent trois garçons et une fille. Sans blesser la modestie que chacun lui connaissait, il était fier de ses enfants qui ont suivi l'exemple de leurs parents et qui tous occupent actuellement des places de travail très honorables. Dans la vie locale, Edmond Maillat a fait partie de la société Sainte-Cécile, une société qu'il tenait beaucoup à cœur. Il a

beaucoup collaboré à la fondation du F.C. Courtedoux. Il fut également officier d'état civil de longues années. Il est entré au comité de notre Caisse Raiffeisen en 1959 et y resta jusqu'en 1983; il a fonctionné comme vice-président dès 1976. C'était un membre avisé et écouté des comités.

Son souvenir restera gravé dans nos cœurs. Nous présentons à son épouse et à ses enfants, ainsi qu'à toute sa famille, notre profonde et respectueuse sympathie.

(R. B.) ■



Tourisme Pour Tous

Le jour le plus long — 40 ans après

- ★ Visite guidée des plages du Débarquement en Normandie.
 - ★ Voyage à bord du célèbre TGV.
 - ★ Escale à Paris.
- Voyage réservé à l'attention des lecteurs de la revue « Le Messager » et des membres des caisses Raiffeisen.

Du 3 au 7 octobre 1984

1^{er} jour mercredi LAUSANNE - PARIS

12 h. 40 Départ de Lausanne en train TGV 2^e classe, places réservées. Correspondance des gares principales.
16 h. 23 Arrivée à Paris, gare de Lyon. Visite de Paris en autocar avec guide. Nous verrons entre autres: les Champs-Élysées - l'arc de triomphe - la tour Eiffel - les grands boulevards - Montmartre et la basilique du Sacré-Cœur. En fin de visite, installation à l'hôtel. Dîner et logement.

2^e jour jeudi PARIS

Petit déjeuner à l'hôtel.
9 h. Excursion en autocar avec guide à Versailles. Visite du château et des jardins, puis retour à Paris. Déjeuner. Après-midi libre. Dîner libre. Logement à l'hôtel.

3^e jour vendredi PARIS - CAEN

Petit déjeuner à l'hôtel.
8 h. Départ de Paris en autocar spécial par l'autoroute de Normandie, à travers la vallée de la Seine inférieure, pour atteindre La Manche. Visite et déjeuner à Honfleur, port de pêche et charmante petite ville. Après-midi, visite d'une distillerie de calvados et dégustation. Continuation en direction de la Basse-Normandie. Arrivée à Caen, ville d'arts. Installation à l'hôtel. Dîner et logement.

4^e jour samedi CAEN — LES PLAGES DU DÉBARQUEMENT

Demi-pension et logement à l'hôtel.
8 h. Départ en autocar spécial avec guide local pour une excursion de la journée dans la région du Calvados, par Houlgate et Cabourg, où nous entrerons dans la région des plages du débarquement du 6 juin 1944, Pegasus Reef - Ouistreham - Courseulles - Arromanches. Visite du musée qui retrace le débarquement du 6 juin 1944 (maquettes, films, montages audiovisuels). Déjeuner. L'après-midi, nous continuerons la visite de la région des plages par le secteur américain d'Omaha Beach, puis nous visiterons la ville de Bayeux. En fin d'après-midi, retour à Caen. Dîner et logement.

5^e jour dimanche CAEN — PARIS — LAUSANNE

Petit déjeuner à l'hôtel.
7 h. 45 Départ de Caen en autocar par l'autoroute. Arrêt à Rouen, puis arrivée à Paris en fin de matinée. Déjeuner au restaurant de la gare.
14 h. 26 Départ de Paris en train TGV 2^e classe, places réservées.
18 h. 10 Arrivée à Lausanne. Correspondance à destination des autres gares principales. Fin de nos services.

NOTRE PRIX COMPREND:

- le train TGV 2^e classe, Lausanne - Paris et retour, places réservées;
- le circuit de 3 jours en autocar spécial en Normandie;
- les transferts;
- le petit déjeuner et le logement en hôtel 2^e rang de grand tourisme en chambres à 2 lits avec bain ou douche/W.-C.;
- les repas mentionnés au programme;
- la visite de Paris et l'excursion à Versailles en autocar avec guide;
- toutes les visites et entrées;
- l'accompagnement durant tout le voyage par un guide de l'agence;
- service et taxes.

PRIX FORFAITAIRE: **Fr. 700.—** par personne.

Supplément pour utilisation d'une chambre à 1 lit: **Fr. 135.—**.

✂ —————

BULLETIN D'INSCRIPTION

Nom
Prénom
Adresse
N° postal Localité
Je serai accompagné(e) par
Je désire une chambre à 1 lit ☐ oui ☐ non

Date et signature
Coupon à retourner à: **Tourisme Pour Tous TPT INTER S.A., rue Haldimand 15, 1003 Lausanne, tél. (021) 20 20 51.**



BANKEINRICHTUNGEN • SAFES • KASSEN
INSTALLATIONS BANCAIRES • SAFES • COFFRES

Verwaltung + Technik:
Zeico AG, Postfach
8048 Zürich, Tel. 01 - 64 17 64

Fabrikation:
Zeico AG, 3945 Gampel
Telefon 028 - 42 20 72

Magasin exposition carrelages

Rue de la Maison-Rouge 23

1400 YVERDON-LES-BAINS

☎ 21 22 13

Ventes en gros et au détail



A. MONTORFANO S.A.



COMPAGNIE DE GÉRANCE IMMOBILIÈRE

Achats — Ventes
Locations d'appartements
Villas — Immeubles — Terrains
Placements hypothécaires

Rue Général-Dufour 11 GENÈVE Tél. (022) 21 51 11

Installations électriques et téléphoniques
Concession B

Marcel Détraz S.A.

Toutes installations et dépannages
Chauffage électrique - Lustrerie
Interphones - Appareils électroménagers
Antennes de télévision
Vente - Dépannage - Réparation
Appareils TV et radios

Epalinges
Croix-Blanche 35
Tél. (021) 32 15 49

Forel-Lavaux
Tél. (021) 97 15 03

Chalet-à-Gobet
Vulliette 39
Tél. (021) 91 64 68

Assemblée des Caisses Raiffeisen genevoises



Cette année, c'était au charmant village de Versoix d'accueillir les délégués des Caisses Raiffeisen genevoises le vendredi 11 mai 1984. M. Marc-Antoine Schaub, président de la Fédération a souhaité la bienvenue aux personnes réunies dans la salle communale de Versoix, sympathiquement décorée pour la circonstance.

Le président salua également M. Ferrero, maire de Versoix, M. W. Streckeisen, de la Chambre genevoise d'agriculture, ainsi que de nombreuses personnalités du monde agricole. M. F. Ricci, président du comité

de direction de la Caisse Raiffeisen de Versoix ouvrit la séance en soulignant que Versoix n'avait plus connu de telle réunion depuis 1959 et en présentant la Caisse locale et l'activité des habitants du village.

par

Jean-Louis

Emmenegger

L'ordre du jour étant passablement chargé, les premiers points furent traités assez rapidement. Quant au rapport du président, il fut

très complet et aborda quantité de sujets des plus intéressants que nous ne pouvons, hélas, pas aborder ici. Relevons cependant que malgré les conditions de concurrence très rudes que doivent affronter les Caisses Raiffeisen genevoises, elles ont obtenu des résultats dont elles peuvent être fières.

Bons résultats en 1983

En passant de 4522 à 4648, le nombre total des

sociétaires a augmenté de 116 unités (+2,7%). La somme des 35 bilans a passé de 221 millions de francs à 237 millions. La progression est donc de 7,23%, alors que la somme du bilan de la Caisse d'Epargne de la République et Canton de Genève n'a augmenté que de 1,01%! Les dépôts d'épargne ont passé de 129 à 141 millions de francs, soit une progression de 12 millions. En outre, les montants sur carnets de dépôts ont augmenté dans la proportion record de 33,85%!

Suite page 22

Dans son rapport, M. Schaub commenta les principaux événements Raiffeisen en Suisse et félicita les deux Caisses Raiffeisen de Hérémance et Satigny pour leur jubilé. Il fut aussi question de publicité, du versement de salaires des employés de l'Etat, de la formation des gérants, de la promotion du petit crédit, de taux d'intérêts, etc. Même si l'assemblée battit, ce soir-là, le record de la durée de ces réunions annuelles, elle laissera aussi le souvenir d'une assemblée vive, animée et participative! Nous avons, en tous les cas, personnellement beaucoup apprécié la façon dont les délégués ont pris la parole pour exprimer leur opinion, à la demande du président de la Fédération.

Les particularités genevoises

Les Caisses Raiffeisen sont souvent classées comme étant des «Caisses à part». Pourquoi cela? Voici trois éléments qui distinguent les Caisses genevoises des autres:

— *Il y a, à Genève, et dans ses environs, un suréquipement bancaire évident.*

— *L'immense majorité de la population du canton se rend régulièrement en ville de Genève (soit pour y suivre des cours, faire des achats ou des démarches) où les banques ne manquent pas.*

— *Le canton compte une forte proportion d'étrangers (il y en avait 112 000 sur un total de 351 000 habitants en 1982!), qui ne sont, pour la plupart, que temporairement à Genève. C'est dire qu'ils ne prennent pas racine à Genève et qu'il n'est guère possible de les recruter comme nouveaux sociétaires!* ■

Informatique

Le sujet pour lequel les délégués s'animèrent le plus fut celui de l'informatique. En effet, il semble qu'un

groupe de travail, au sein de l'USCR, prépare actuellement des propositions d'informatisation des Caisses Raiffeisen. Seulement voilà, selon les commentaires faits par M. J. Walz, rien n'est prévu à Genève avant

1992! D'où la préoccupation du comité de la Fédération de proposer une «solution genevoise» aux Caisses du canton, pouvant, par exemple s'appuyer sur un centre de calcul régional. Le comité et le groupe de tra-

vail des Caisses genevoises vont poursuivre leurs études, en collaboration avec l'USCR, afin de voir quel système les Caisses Raiffeisen genevoises pourraient adopter dans un proche avenir. ■

In memoriam

*M. Albert Defferrard,
Chavannes-sous-Orsonnens*

L'église paroissiale d'Orsonnens se trouvait bien petite, le 24 mars 1984, pour contenir la foule des amis qui avaient tenu à rendre un dernier hommage à la dépouille mortelle d'Albert Defferrard, victime d'un mal sournois qui, tantôt, laisse poindre quelque espoir, mais qui néanmoins poursuit inexorablement son œuvre fatale. Né en 1922 dans un milieu agricole, il était tout naturellement destiné à reprendre un



jour l'exploitation familiale. Et c'est dant cette noble profession qu'avec son épouse Agnès, née Chappuis, il a élevé une belle famille qui lui fait honneur.

D'une intelligence remarquable et d'un esprit très ouvert, Albert Defferrard s'est vu confier très tôt des responsabilités au sein des sociétés paroissiales d'abord, puis dans l'administration de notre Caisse Raiffeisen, où il a œuvré vingt-six ans durant au Conseil de surveillance, organe qu'il présidait d'ailleurs avec beaucoup de

compétence depuis 1974, et au sein duquel il s'est couvert de mérites.

Le décès d'Albert Defferrard creuse évidemment un grand vide parmi les responsables de notre Caisse, mais nos convictions chrétiennes nous laissent cependant la douce certitude qu'il a déjà reçu la récompense promise au bon et fidèle serviteur!

Que son épouse, ses enfants et toute sa parenté veuillent croire à nos sentiments de profonde sympathie.

(G. C.) ■

Assemblée de la Fédération jurassienne : améliorer les Caisses locales

C'est à Prêles, la commune la plus méridionale du territoire couvert par leur Fédération, que les 350 délégués des Caisses Raiffeisen du canton du Jura et du Jura bernois se sont rendus à l'occasion de leur 59^e assemblée générale, le 19 mai dernier. Il y ont été reçus selon les meilleures règles d'hospitalité et de fraternité raiffeisenistes. La bienvenue leur a été souhaitée successivement par le président du lieu, M. Gilbert Giaque, et par le président de la Fédération, M. François Rossé, de Boncourt.

par

André Froidevaux

Dans son rapport, ce dernier s'est voulu, comme à l'accoutumée, aussi complet que dynamique. Le regard jeté sur l'exercice écoulé ne pouvait que dicter les recommandations à faire pour que l'avenir réponde à des succès encore plus probants.

Grande satisfaction d'hier : la hausse du bilan global de 7,35 % qui, bien qu'un peu inférieure à la moyenne suisse, est le plus fort enregistré jusqu'ici. Les 34 millions de francs supplémentaires comptabilisés portent la confiance faite aux Caisses Raiffeisen jurassiennes à près de 500 millions de francs. Mais la mesure des services rendus s'exprime mieux si l'on sait que le chiffre d'affaires s'est élevé à 1,58 milliard de francs. Quant aux détracteurs des Caisses Raiffeisen, ils sont confondus lorsque l'on apprend que les prêts hypo-

thécaires, avec 350,5 millions de francs, ont absorbé plus que les 338,3 millions de francs d'épargne réunis. La force du mouvement Raiffeisen tient dans le bénévolat des membres des comités et dans la faible part requise par les frais. Ceux-ci n'équivalent-ils pas qu'à 0,57 % de la somme



des bilans ? Ce qui n'empêche toutefois pas les septante-quatre Caisses Raiffeisen de la Fédération d'avoir versé 1,37 million de francs de salaires, de s'être acquittées de 1,5 million de francs en frais généraux et de 741 000 francs d'impôts et d'avoir dépensé 2,7 millions de francs pour l'achat, la transformation ou la construction de nouvelles agences. La participation des Caisses Raiffeisen au développement économique régional n'a donc pas été négligeable !

Pour François Rossé, le résultat obtenu ne doit toutefois que constituer un

encouragement à parfaire les conditions d'accueil de toutes les Caisses locales. Une attention spéciale doit être accordée à la publicité, mais davantage encore aux conditions d'agencement des bureaux et de leur desserte. Plusieurs Caisses se sont mises dans leurs murs, d'autres sont sur le point

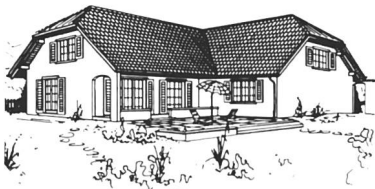
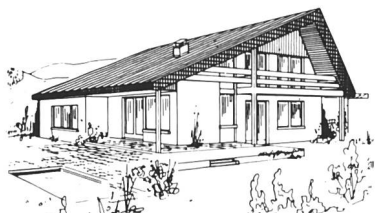
cours de formation et de perfectionnement et sur les possibilités de combler le manque de liquidités de plusieurs Caisses. Une démarche entreprise dans le Jura a abouti à la mise à disposition de dix millions de francs de la part de la Caisse de pension de l'Etat. Un exemple qui devrait pouvoir se renouveler prochainement dans le Jura bernois. Ceci dit avant que le président jurassien ne déclare sa complète satisfaction pour les résultats qui ont découlé de la décentralisation des services de révision et d'assistance opérée en Romandie par l'Union suisse.

La partie administrative de l'assemblée s'est achevée, après l'adoption des comptes qui bouclent favorablement, par la remise d'un petit cadeau à quatre membres de comité ayant accompli vingt-cinq ans de fidèle collaboration, à savoir l'abbé Joseph Maillard (Damvant) et MM. Paul Desbœufs (Courgenay), François Claude (Les Bois) et Camille Rérat (Fahy).

Le salut de l'Union suisse a été apporté par M. Friedrich Byland, directeur de l'Office de révision de l'Union suisse à Saint-Gall, qui a insisté sur l'obligation de procéder aux contrôles annuels, seuls à assurer la défense des créanciers et des débiteurs et à répondre aux exigences légales.

Le banquet qui a suivi l'assemblée a été agrémenté par les productions de la fanfare de Prêles, du chœur mixte du Plateau de Diesse et d'un orchestre de jeunes.

■



Un foyer pour vous et vos enfants. Signé « Bautec ».

- **L'expérience « Bautec »:** Nous avons construit plus de 2200 villas, dans toute la Suisse, dans d'innombrables variantes; le gage de votre sécurité!
- **La garantie « Bautec »:** vos désirs personnels pris en considération, prix fixe, délai ferme. Et la meilleure qualité suisse — pas de surprises!
- **La beauté « Bautec »:** le catalogue * l'illustre clairement!



BAUTEC

General Bautec SA, 3292 Busswil/Lyss
Tél. 032 / 84 42 55 - Bureaux à
1260 Nyon, 5001 Aarau, 8404 Winterthur

B*N

* pour catalogue: A
30 villas + variantes

Prén., nom: _____

N°, rue: _____

NP, lieu: _____

VINCENT & CIE

Successeurs d'ALBERT GOY & CIE

Agence immobilière et commerciale

6, rue de Hesse 1211 Genève 11 Tél. 022/285055

AC

ROBERT CORTHAY

RUE DU PRÉ-JÉRÔME 15 TÉL. 206677 - 206678

AGENCE IMMOBILIÈRE ET AGRICOLE
VENTES - ACHATS - TOUTES ASSURANCES

Voyages Maeder
AUSA
OURS sa



Voyages
Vacances
Excursions

1003 LAUSANNE, pl. Chauderon 4, tél. 021/20 21 55-56
1008 PRILLY, Pommerai 15, tél. 021/25 48 03

Jeune fédéral

dès 495.-

Toulouse et l'Armagnac
du 14 au 17 septembre 1984.

Voyage en train. Pension complète. Excursions, visites.
Logement en chambre double avec bain ou douche/WC.
Guide Popularis.



Inscription auprès de

5, rue Chaucrau
1000 Lausanne 9
Tél. 021/20 65 31

Centre Commercial
1800 Vevey
Tél. 021/51 33 88

popularis

50 COFFRES-FORTS

d'occasions et neufs,
toutes catégories.

Groupes de safes de banques.

Coffres-forts avec safes de
banques.

Coffres-forts de haute sécurité.

Demander la liste à FERNER,
achat et vente de coffres-forts,
Numa-Droz 12, 2300 La Chaux-de-Fonds,
tél. (039) 26 76 66 ou (039) 28 64 50.

EFFRACTION - AGRESSION - FINS DE MOIS

- Alarmes anti-vol dès Fr. 740.—
- Surveillance par caméra de télévision (le set complet avec 10 m de câble) dès Fr. 1415.—

Nombreuses références.

RADIOPHONE S.A., Centre d'information et de documentation
1024 Ecublens, 50bis, av. du Tir-Fédéral, ☎ (021) 35 45 11
1205 Genève, ☎ (022) 46 35 36

Voyages avec nos confortables et modernes autocars Mercedes de 15 à 59 places. Demandez notre riche et attrayant programme 1984-1985 des courses de 1/2 jour et 1 jour. Voyages de 2 à 12 jours: voir nos vacances balnéaires à Cervia, Adriatique, et nos sorties spéciales aînées. Tous les mardis: **AOSTE Fr. 29.— et 27.—**. Conditions spéciales pour groupes, sociétés, cagnottes, mariages, aînées, SOCIÉTÉS DE JEUNESSE, Municipalités. Pour la région de Moudon: INTERVOYAGE, rue du Temple, 1510 Moudon, tél. (021) 95 16 29.

La Caisse Raiffeisen d'Alle dans de nouveaux locaux

C'est au soir du 14 avril 1984 que s'est déroulée l'inauguration des nouveaux locaux de la Caisse Raiffeisen locale. Rassemblés dès 19 heures en face du bâtiment magnifiquement décoré, les deux fanfares locales, de nombreux invités et une nombreuse assistance suivirent avec intérêt le déroulement de la manifestation, placée sous la responsabilité du gérant M. G. Studer.

Il appartient tout d'abord au président du comité de direction M. Constant Gurba, de saluer personnalités, musiciens et assistance, puis de commenter au cours de son allocution les différentes étapes qui ont permis aux responsables de la Caisse Raiffeisen de transformer et d'ouvrir des bureaux indépendants et fonctionnels. Il fit ressortir que tous les travaux qui pouvaient être exécutés par des entreprises du village ont été confiés aux artisans locaux. Il remercia les entreprises qui ont travaillé en respectant les délais. Bien que les alentours n'étaient pas terminés, l'ouverture des guichets a pu être maintenue au 1^{er} juin 1983. Une « journée porte ouverte » avait été organisée le 28 mai 1983 et avait connu un grand succès.

Aujourd'hui, déclara M. Gurba, les alentours sont terminés et notre banque a fière allure; la démolition du mur côté est et l'aménagement du jardin de la Cure ont permis une mise en valeur des deux bâtiments. Au fil des productions musicales, d'autres orateurs s'exprimèrent, M. Jacques Chapuis, au nom du bureau d'architecture Oeuvray, M. Pierre-Alain Beuchat, représentant de l'Union suisse des Caisses Raiffeisen, M.



François Rossé, président de la Fédération jurassienne des Caisses Raiffeisen et enfant du village, M. Maurice Jobin, conseiller, au nom de l'autorité communale. Tous les orateurs, en termes élogieux, mirent en évidence cette réalisation pleinement réussie et félicitèrent la banque locale pour son dynamisme, lui exprimant des vœux de prospérité pour l'avenir.

M. le curé Justin Rossé, avant de procéder à la bénédiction, releva l'esprit communautaire de l'institution Raiffeisen. Le verre de l'amitié fut offert à tous les participants, alors que successivement les fanfares « Le Grütli » et « L'Ancienne » faisaient entendre leurs accents mélodieux, conférant à cette rencontre un caractère bien sympathique. Parmi la nombreuse assistance, on notait la pré-



sence des députés Raccordon et Varrin.

La population eut encore l'occasion de visiter les locaux; nombreuses furent les personnes qui apprécieraient l'agencement intérieur et l'équipement du bureau. Après le verre de l'amitié se tenait l'assemblée générale. Ensuite, tous les invités, les fanfares et les sociétaires

de la Caisse se rendirent au Restaurant du Soleil pour un repas en commun. Répartis dans trois salles, les 235 convives furent servis très rapidement. Jusque tard dans la nuit, une ambiance agréable régna et chacun rentra chez lui heureux d'avoir passé une excellente soirée!

(G. S.) ■

75^e anniversaire de la Caisse Raiffeisen de Saint-Martin (FR)

Le 10 juin 1984 fut pour Saint-Martin une journée inoubliable! Toute la population était conviée à célébrer le 75^e anniversaire de la Caisse Raiffeisen. La matinée a débuté par la messe, célébrée à la mémoire des fondateurs et des membres défunts. Alors que le drapeau de l'Avenir s'inclinait devant les fleurs déposées en souvenir de ces pionniers, chacun eut pour eux une pensée respectueuse et reconnaissante.

Sur la place du village, invités, sociétaires, responsables, paroissiens et amis, se retrouvèrent pour un sympathique apéritif.

La clique des tambours emmena ensuite le cortège d'invités dans une cantine magnifiquement décorée, où plus de 250 couverts étaient dressés. Un très savoureux repas y fut servi par M^{me} et M. Maillard, restaurateurs, secondés par un personnel compétent, vêtu d'un T-shirt Raiffeisen.

Magistralement, M. Georges Gummy, désigné major de table, donna la parole tour à tour aux responsables et invités, au chœur mixte et à la fanfare venus apporter leur concours.

M. Antoine Molleyres, président, adressa des souhaits de bienvenue à MM. Bleher, responsable du service marketing de l'Union suisse, Marcel Demierre, président de la Fédération des Caisses Raiffeisen de Fribourg-romand, Georges Gummy, secrétaire du comité de ladite Fédération, Ménétrey, curé, Gustave Sonney, juge de paix, Benoît Pasquier, président de la Caisse Raiffeisen de Sâles, aux conseillers communaux et à leurs syndicats, aux conseillers de



paroisse et à leur président, aux délégués des Caisses Raiffeisen voisines, au chœur mixte et à la fanfare. M. Molleyres se dit heureux de cette belle fête, rappelant le 18 avril 1909, jour de la fondation de la Caisse Raiffeisen de Saint-Martin. Cette institution fut créée par le chanoine Descheaux, curé, et son Conseil de paroisse.

Elle était forte alors de 49 membres, avec un bilan de 12 585 francs et un mouvement général de 37 740 francs. Au 31 décembre 1983, la Caisse comptait 199 membres et un mouvement de 35 360 874 francs! Heureuse aussi fut la construction de la villa abritant de nouveaux locaux fonctionnels, inaugurée en 1979. Puis le président remercia ses collaborateurs et souhaita à tous une belle journée.

Le comité en fonction en 1984.



Au nom des quatre communes desservies par la Caisse Raiffeisen, M. Joseph Molleyres, syndic de Saint-Martin, apporta ses félicitations aux différents responsables pour l'excellent développement de cette bénéfique institution et ses souhaits pour l'avenir.

M. R. Pauchard, directeur de l'Ecole secondaire de la Veveyse, parla au nom des Caisses voisines (Progens, Maracon-Palézieux, Chesalles-Oron, Bouloz, Porsel et Ursy) et adressa de vives félicitations aux responsables de Saint-Martin pour cette si belle réussite. Des ovations acclamèrent ensuite le plus ancien des Raiffeisenistes, M. Marius Currat, fils d'un fondateur, M. Amédée Currat. M. Marius Currat avait douze ans à cette époque.

Suivi avec intérêt et attention fut ensuite le discours de M. Jean-Pierre Bleher, responsable du marketing à l'Union suisse des Caisses Raiffeisen. Il se dit heureux et fier de cette belle réalisation, félicitant tous les responsables bénévoles. La Caisse Raiffeisen joue un rôle important et bénéfique dans la région en créant un esprit coopératif. Il apporta aussi ses vœux pour l'avenir, donnant des précisions sur les nouveaux services introduits en Romandie: office de révision, service de la formation et service conseils et assistance.

On entendit aussi M. Marcel Demierre, président de la Fédération des Caisses Raiffeisen de Fribourg-romand, relevant que Saint-Martin était l'un des soixante mailons de la chaîne.

L'Union suisse des Caisses Raiffeisen à St-Gall, ainsi que la Fédération des Caisses Raiffeisen de Fribourg-Romand unirent leurs efforts pour offrir à la Caisse Raiffeisen de St-Martin une magnifique pendule neuchâteloise, qui prendra place dans le bureau de la Caisse.

M. Benoît Pasquier, président de la Caisse de Sâles dit aussi sa joie, ses félicitations et vœux pour l'avenir de la Caisse de Saint-Martin.

Tous ces discours furent entrecoupés des prestations de la fanfare et du chœur mixte; au nom de ces derniers, M. Guillet adressa ses vœux et félicitations.

Pour trente-cinq ans de dévouement fidèle et compétent, MM. Antoine Mol-

leyres (président) et Placide Bossel (vice-président) reçurent une magnifique channe et leurs épouses furent fleuries pour leur aide et leur compréhension. Chaque membre reçut également un ravissant portemonnaie en cuir.

Au terme de cette belle fête, M. Gumy et M. Molleyres tour à tour remercièrent et félicitèrent les artisans de cette pleine réussite. Un merci fut adressé au caissier actuel M. Gaston Menoud, au comité de direction, au comité de surveillance que préside M. Joseph Gachoud. M. Louis Monney, membre du conseil de surveillance, retenu par la maladie, reçut vœux et remerciements. Cette fête fut une réelle réussite.

(G. M.) ■

Caisse Raiffeisen des Genevez: cinquante ans de services communautaires

Fondée le 3 décembre 1933, entrée en activité au début de 1934, la Caisse Raiffeisen des Genevez a tiré le bilan des services qu'elle a rendus à la communauté villageoise lors de la célébration de son cinquantième qui s'est déroulée le 5 mai dernier, en présence de quelque 140 sociétaires et invités. M. Robert Voirol, président du comité de direction, après avoir salué M. Jean-Pierre Bleher, responsable du marketing de l'Union suisse, M. François Rossé, président de la Fédération jurassienne accompagné de M. Marcel Donzé, les représentants de l'Amicale des Caisses Raiffeisen des Franches-

Montagnes, les envoyés des Caisses voisines de Lajoux, Saulcy, Montfalcon, Saignelégier, Tramelan et Sornetan, M. Robert Humair, maire, Mme Mathilde Jolidon et M. Daniel Gerber, députés, et diverses personnalités, a fait l'historique de la jubilaire. Une manière parfaite de démontrer l'évolution d'une institution dont le développement s'est opéré à force de patience et de ténacité. Un seul exemple qui illustre bien ces lents efforts: le premier exercice n'avait laissé que sept francs de bénéfice alors qu'aujourd'hui le bilan atteint 5,7 millions de francs et le roule-

ment 19 millions de francs! M. Voirol a rendu un hommage mérité aux 18 membres fondateurs. M. Rémy Humair, seul survivant de cette équipe, s'est vu remettre un cadeau, de même que le sociétaire le plus ancien, M. Bernard Gigandet. Des fleurs ont été offertes à trois veuves de fondateurs, Mme Madeleine Negri, et Mmes Berthe Mailard — 102 ans — et Marie Rebetez, ces deux dernières hospitalisées à Porrentruy et Saignelégier.

Lors de la partie officielle, l'on a entendu successivement les messages apportés par M. Bleher, au nom de l'Union suisse, M. François Rossé, pour la Fédé-

ration jurassienne, Mme Renaude Boillat, de Saignelégier, pour l'Amicale des Caisses francs-montagnardes, M. Robert Humair comme porte-parole de la commune, l'abbé Jean Monin, curé, et M. Aurèle Noirjean, de Tramelan. Plusieurs cadeaux ont accompagné ces allocutions.

La journée, qui avait commencé par une pièce de théâtre interprétée par les grands élèves de l'école primaire, les productions de la société féminine de gymnastique et un concert du Chœur mixte, s'est terminée par un banquet qui s'est prolongé assez avant dans l'après-midi.

(A. F.) ■

BIGLA

BIGLA SA
Rue du Pont 22
1003 Lausanne
Tel. 021 - 23 08 71



*Pour planifier et réaliser votre installation de guichets
veuillez vous adresser chez le spécialiste.*

RAIFFEISEN La banque qui appartient à ses clients.

Notre groupe bancaire suisse, auquel sont affiliées plus de 1200 caisses et banques Raiffeisen, cherche pour son arrondissement de révision de Suisse romande un

REVISEUR

Pour ce poste, à l'activité variée et intéressante à exercer dans le canton de Genève, nous désirons engager un collaborateur au bénéfice d'une formation bancaire ou fiduciaire et d'une expérience pratique de plusieurs années dans ces spécialisations, dont l'âge idéal s'établirait entre 25 et 35 ans. Des connaissances en informatique seraient un avantage.

De langue maternelle française, le candidat sera, si possible, titulaire du diplôme fédéral d'employé de banque, ou d'un autre titre équivalent.

Notre nouveau collaborateur devra avoir de l'initiative, faire preuve de dynamisme et, surtout, être capable de travailler d'une manière extrêmement indépendante.

A cet égard, nous offrons une activité très variée, des possibilités d'avancement non négligeables, ainsi que des prestations salariales concurrentielles.

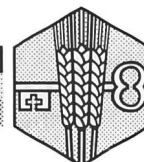
Si nos exigences correspondent à votre profil, nous vous prions de nous envoyer une offre **manuscrite** ou de nous contacter par téléphone.

M. J.-D. Rossier, chef de notre arrondissement à Lausanne, ou M. J.-L. Muller, du service du personnel à notre siège central, vous donneront volontiers des renseignements complémentaires par téléphone.

UNION SUISSE DES CAISSES RAIFFEISEN

Office de révision, av. des Jordils 1, case postale 206, 1000 Lausanne 6 Ouchy, ☎ (021) 26 96 86/87.

Service du personnel, Vadianstrasse 17, case postale, 9001 Saint-Gall, ☎ (071) 21 91 11.



En collaboration avec



Wagons-lits Tourisme
Premier Réseau Mondial du Voyage

Le Raiffeisen Messenger

organise son premier
« voyage-lecteurs » !

Moscou-Leningrad

Avion de ligne, hôtels première catégorie en pension complète, tous les transferts et excursions indiqués dans le programme, avec guide parlant français.

1^{er} jour Genève-Leningrad

10 h. 55

Convocation à l'aéroport de Cointrin.

11 h. 55

Décollage par Tupolev-154. Déjeuner servi à bord.

17 h. 20

Atterrissage à Moscou-Sheremetyevo. Formalités de douane, dîner à l'aéroport.

22 h. 25

Continuation du voyage à destination de Leningrad. Arrivée, accueil par notre représentant et transfert en autocar privé à votre hôtel en ville.

2^e jour Leningrad

Visite de la ville: Musée de l'Ermitage, Musée russe, la Forteresse Pierre et Paul, Musée d'ethnographie et de Piskarev ainsi que les principaux points d'intérêt de cette fascinante cité.

3^e jour Leningrad

Continuation de la visite de la ville: place du Palais, perspective Nievski, cathédrale St-Isaac avec sa coupole d'or, etc.

4^e jour Leningrad-Moscou

Matinée libre. En début d'après-midi, transfert de votre hôtel à l'aéroport en autocar privé avec notre représentant.

14 h.

Décollage à destination de Moscou.

15 h. 15

Arrivée, accueil et transfert dans votre hôtel au centre ville.



5^e jour Moscou

Visite de la ville: la place Rouge, le Kremlin, la célèbre cathédrale de Basile-le-Bienheureux, le métro, le Musée des Beaux-Arts Pouchkine, le Palais des Expositions.
(Suivant la date du départ, possibilité d'assister au défilé des fêtes de la Révolution.)

6^e jour Moscou

Continuation de la visite de la ville: l'Université Lomonossov construite sur une colline d'où l'on domine toute la ville, le Musée d'icônes A. Roublev et temps libre avec la possibilité d'effectuer des achats de souvenirs dans un magasin Beriozka.

7^e jour Moscou

Journée libre, possibilité d'effectuer une excursion facultative qui vous sera offerte sur place.

8^e jour Moscou-Genève

après le petit déjeuner à l'hôtel, transfert en autocar privé avec notre représentant à l'aéroport pour le retour en Suisse.

9 h. 15

Décollage de Moscou par Tupolev-154 à destination de Genève.

10 h. 55

Arrivée Genève-Cointrin.

Prix par personne: Fr. s. 790.—

Supplément chambre individuelle: Fr. s. 235.—

Du samedi 10 au samedi 17 novembre 1984

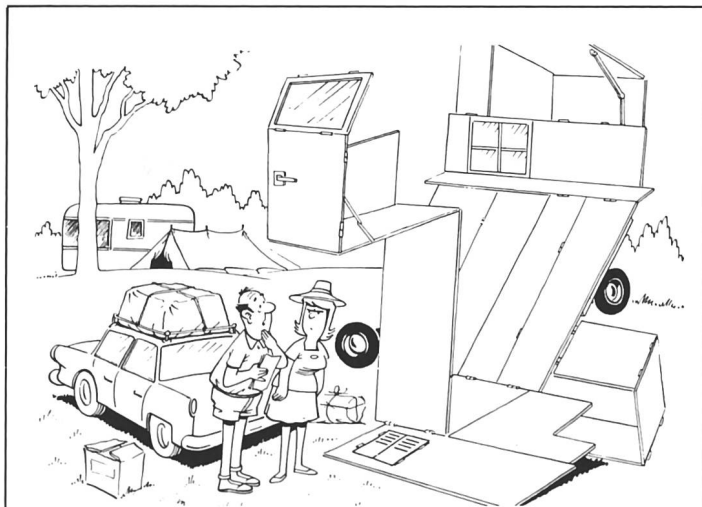
Bulletin d'inscription

Nom: _____ Prénom: _____

Adresse: _____ Signature: _____

A retourner jusqu'au 30 septembre à: Wagons-lits Tourisme, Gare CFF, 1001 Lausanne.





— **Selon le prospectus, ça devrait pourtant donner une caravane!**

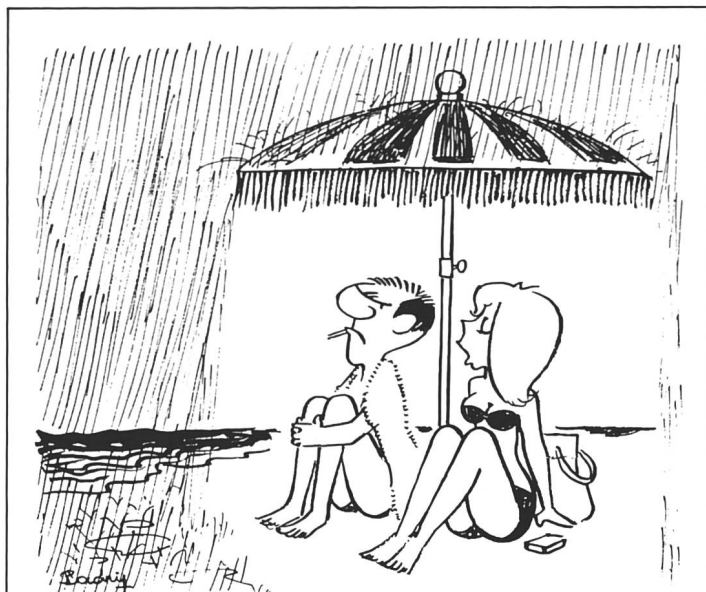
Dessin de Van Dam - Cosmopress

Efficacité

« Etes-vous satisfait de votre nouvelle secrétaire? »
 « Nous ne pouvons plus nous passer d'elle! »
 « Elle est si efficace? »
 « Ce n'est pas ce que je vou-

lais dire — mais dans le peu de temps qu'elle a travaillé chez nous, elle est parvenue à mettre le classement dans un tel état qu'il n'y a qu'elle qui puisse s'y retrouver! »

cpr.



— **Alors, je n'ai pas bien fait d'acheter un parasol?**

Dessin de Padry - Cosmopress

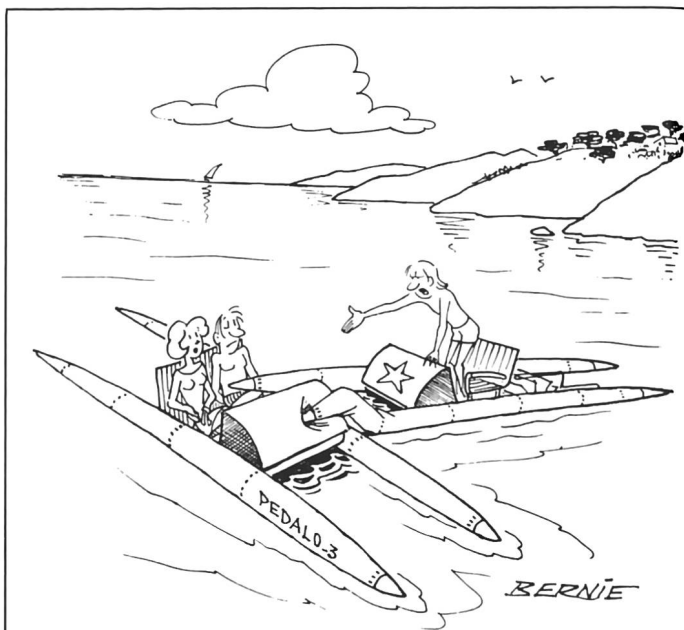
L'homme de la situation

« Mademoiselle, voudriez-vous qu'un chevalier servant avec une grosse fortune vous raccompagne à la maison ce soir? »
 « Non, merci! »
 « Parfait! Dans ce cas, je suis l'homme qu'il vous faut! »

cpr.

Malentendu

« Mais pourquoi pleurez-vous donc, Anne-Lise? »
 « A cause de cet imbécile de Charles! Je lui ai demandé de garder secret nos fiançailles, et maintenant il raconte à tout le monde que nous ne sommes pas fiancés! »



— **J'avais la priorité!...**

Dessin de Bernie - Cosmopress

Protection des monuments et des sites

Les Dubois font un voyage organisé et visitent, entre autres, une ancienne bourgade.

« Cette maison a été construite il y a 500 ans, explique le guide, et l'on n'y a plus touché depuis plus de deux siècles, donc depuis avant la Révolution française! ».

« Elle doit sûrement appartenir au même propriétaire que notre immeuble! » chu-

chote M^{me} Dubois à son mari.

Mauvaise influence

« Pourquoi est-ce que n'aimes pas ton gendre? »
 « Parce que ce type a tellement de qualités qu'il fausse totalement le jugement de ma femme et de sa fille sur les hommes! »

Mots croisés faciles

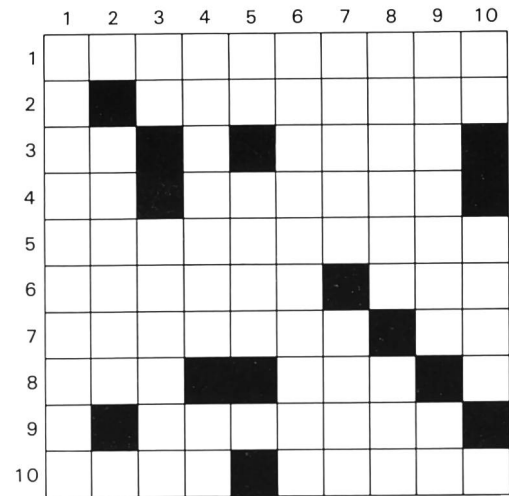
Horizontalement

1. Enseignant. 2. Du côté du père. 3. Désinence verbale. Plante potagère. 4. Mot d'enfant. Véhicule. 5. Vision. 6. Propositions qu'on soutient. Lac allemand. 7. Ancien droit. Petit cube. 8. Fatigué. Rivière d'Alsace. 9. Enfermée. 10. Placée. Rien.

Verticalement

1. Qui précèdent la naissance. 2. Sorte de palmier. 3. Phonétiquement: arme. Images. 4. Chaîne de montagnes d'URSS. Démonstratif. 5. Conjonction. Petites surfaces. 6. Autorisation. 7. Ligne. Choisie. 8. Expéditions. Prénom féminin. 9. Curieusement dénouée. Adverbe de lieu. 10. Phonétiquement: petite baie. Venues au monde.

(La solution paraîtra dans notre prochain numéro!)



Mots croisés difficiles

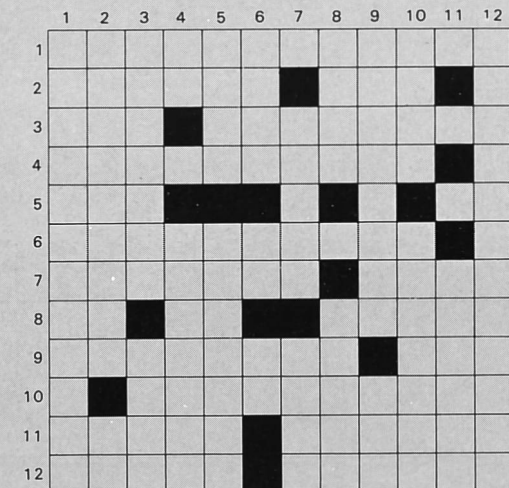
Horizontalement

1. Agent de Richelieu. 2. On évite de l'offrir à un invité. Figure héraldique. 3. Prénom. Pape. 4. Firent comme la Méduse. 5. Fit le hibou. Pronom. 6. Magistrat français. 7. Hurler en Amérique du Sud. Poète doublement tragique puisque coupé en deux. 8. Sur le calendrier. Petit cube. Grande chaîne. 9. Fleuve de 3800 km. Gymnospermes. 10. Propre à calmer. 11. Monsieur étranger. Coupe par soubresauts. 12. Les hexamètres et les pentamètres lui étaient familiers. N'ont plus 20 ans.

Verticalement

1. Le bouton d'Orient, par exemple. 2. Imbécile. Fin de verbe. 3. Célèbre graveur japonais. Bonne femme. 4. Phonétiquement: familière aux scouts. Maréchal de France. 5. Sert de point de repère. Toscanini, par exemple. 6. Chimère. Conjonction. Possessif. 7. Tel un massif ancien. Ile italienne. 8. Dilemme pour un prince danois. Irritable. 9. Tenue. Porte une charge électrique. 10. Interjection. Relatif au jeu. 11. Démenti. 12. Garnies d'une sorte de filet.

(La solution paraîtra dans notre prochain numéro!)



Solution

de nos
mots croisés
faciles
N° 6
de juin 1984

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
1	C	L	E	M	E	N	C	E	A	U
2	A	E	R	E			B	A	C	O
3	G	R	A	N	D			M	U	R
4	E	O			D	E	S	E	R	T
5			U	N	I			A	M	I
6	E	X			C	O	M	B	E	
7	B			C	I	D			E	S
8	E	D	I	T	E	U	R			
9	N	E	V	E	U			T	E	N
10	E	V	A			R	O	S	S	E

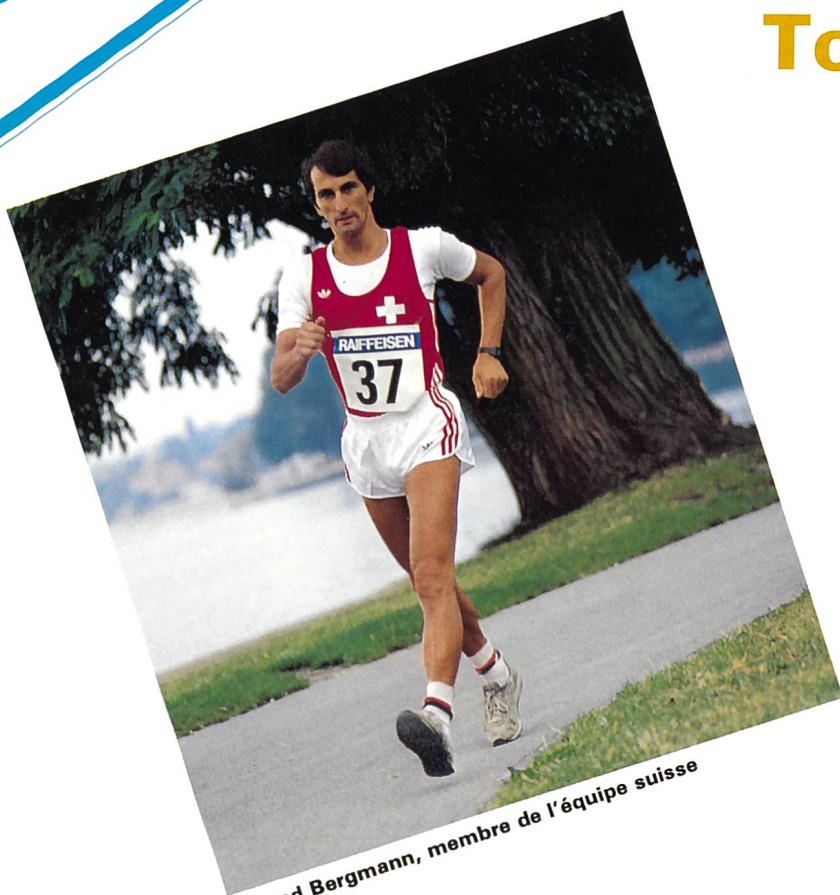
Solution
de nos
mots croisés
difficiles
du N° 6
de juin 1984

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
1	C	O	R	N	O	U	A	I	L	L	E	S
2	L	U	E	U	R			I	N	O	N	D
3	Y	A	T	A	G	A	N	S				I
4	T	O	I			A	N	E	C	D	O	T
5	E	U	R	E	N	T			R	E		T
6	M	A	O			I	E	N	I	S	S	E
7	N	R			A	S	C	E	T	I	Q	U
8	E	O	L	I	T	H	E			R	U	H
9	S	N	Y	D	E	R	S			A	A	S
10	T			E	E		I			A	B	L
11	R	E	L	A	P	S				I	L	E
12	E			L	U	S	T	R	E	E	S	A

RAIFFEISEN
sponsor officiel

Tour de Romandie à la marche

du 31 août
au
8 septembre 1984



Roland Bergmann, membre de l'équipe suisse

Participation: plus de cinquante coureurs,
dont plusieurs équipes nationales

Itinéraire:

Vendredi 31 août

Genève, prologue en circuit

Samedi 1^{er} septembre

Genthod-Bellevue - Genolier

Dimanche 2 septembre

Villeneuve - Monthey

Lundi 3 septembre

Monthey - Leysin

Mardi 4 septembre

Leysin - Vers-l'Eglise

Mercredi 5 septembre

Romont (circuit)

Jeudi 6 septembre

Romont - La Roche

Vendredi 7 septembre

La Roche - Payerne

Samedi 8 septembre

Payerne - Grolley

